

UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et de Sciences de Gestion

Département des Sciences Financières et Comptabilité

MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de

MASTER EN SCIENCES FINANCIERES ET COMPTABILITE

Option : Finance d'entreprise

L'INTITULE DU MEMOIRE

***L'inclusion financière des femmes en Algérie,
Cas de la wilaya de BEJAIA***

Réalisé par :

- ✓ **Mlle.** AGGOUNE Amina
- ✓ **Mlle.** AIT KHEDDACHE Lydia

Dirigé par :

Dr. AMIA Nassira

Année universitaire : 2024/2025

Remerciements

Si nous avons eu le courage et la volonté nécessaires pour mener à bien ce travail, c'est grâce à Dieu, le Tout-Puissant, que nous devons avant tout exprimer notre profonde gratitude.

Certaines rencontres marquent un parcours, et la vôtre, Madame Amia Nassira, en fait pleinement partie.

Nous tenons à vous remercier de tout cœur pour votre encadrement exceptionnel, à la fois rigoureux et profondément humain. Votre écoute, votre disponibilité, mais surtout la confiance que vous avez témoignée en nos capacités ont été pour nous un véritable moteur tout au long de cette aventure.

À chaque étape, vos conseils nous ont guidés avec clarté, et votre présence a transformé les difficultés en défis surmontables. Ce travail n'aurait pas été possible sans votre accompagnement bienveillant. Merci du fond du cœur pour tout ce que vous nous avez apporté, bien au-delà de l'aspect académique.

Nous remercions également les membres du jury qui ont accepté d'évaluer ce mémoire. Leur lecture attentive, leurs remarques constructives et l'intérêt porté à notre travail nous sont très précieux.

Enfin, nos remerciements vont à toutes les personnes, de près ou de loin, qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire. Leur aide, leur soutien – moral ou matériel – ont été d'un grand appui à chaque étape de ce projet.

Dédicaces

Nous dédions ce travail

A nos chers parents,

Rien au monde ne pourrait compenser tous les sacrifices qu'ils ont consentis pour notre éducation et notre bien-être, afin que nous puissions réaliser nos objectifs.

A nos frères et sœurs,

Pour l'amour, la grande affection et le respect qu'ils nous ont toujours témoigné.

A notre encadrante,

Pour sa générosité intellectuelle, sa gentillesse et sa manière unique de nous guider avec patience et clarté. Elle a su transformer chaque difficulté en une occasion d'apprendre, et chaque progrès en une source de motivation.

A nos amis et à tous ceux qui nous sont chers,

Pour leur soutien, leur compréhension et leur dévouement continu.

A nous-mêmes,

Pour notre persévérance, notre complémentarité et notre engagement sans relâche dans la réalisation de ce projet. Ce travail est le fruit de notre volonté commune, de notre détermination et de notre capacité à surmonter les défis ensemble.

Sommaire

Remerciements

Dédicaces

Sommaire

Liste des abréviations

Introduction générale1

Partie I : Cadre théorique de l'inclusion financière5

1 : L'inclusion financière : une trajectoire mondiale et les spécificités du contexte algérien ...6

2 : Les multiples facettes de l'inclusion financière : un panorama des définitions7

3 : Définition des concepts clés9

Partie II : Enquête sur l'inclusion financière des femmes en Algérie, cas de la wilaya de Béjaia12

1 : Présentation et déroulement de l'enquête13

2 : Présentation et analyse des résultats de l'enquête15

3 : Synthèse des résultats31

Conclusion générale.....33

Bibliographie

Liste des annexes

Liste des tableaux

Liste des figures

Table des matières

Résumé

Liste des abréviations

ANGEM : Agence Nationale de Gestion du Microcrédit

ANSEJ (devenue NESDA) : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes

CCP : Compte Chèque Postal

CFPA : Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage

CGAP : Consultative Group to Assist the Poor

CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage

FMI : Fonds Monétaire International

OCDE / OECD : Organisation de Coopération et de Développement Économique

ODD : Objectifs de Développement Durable

ONU : Organisation des Nations Unies

PME : Petite et moyenne entreprise

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

UN Women : United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

L'inclusion financière, qui consiste à garantir un accès équitable et abordable à des produits et services financiers essentiels, comme l'épargne, le crédit, l'assurance ou les moyens de paiement, est aujourd'hui universellement reconnue comme une pierre angulaire du développement socio-économique (Banque Mondiale, 2021). Au-delà de la simple possession d'un compte bancaire, il s'agit de donner aux individus et aux entreprises, en particulier les plus marginalisés, les outils nécessaires pour gérer leurs ressources, faire face aux imprévus économiques et investir dans leur avenir. En favorisant une participation plus large à l'économie formelle, l'inclusion financière contribue directement à la réduction de la pauvreté, à la création d'opportunités et à l'amélioration générale des conditions de vie, bâtissant ainsi des sociétés plus résilientes et prospères (PNUD, 2020).

L'inclusion financière des femmes : un impératif stratégique

C'est dans ce contexte que l'inclusion financière des femmes prend une dimension particulièrement stratégique. Elle ne constitue pas uniquement un enjeu de justice sociale, mais s'impose comme un facteur déterminant pour la réduction des inégalités économiques et la promotion d'un développement véritablement durable et inclusif (OCDE, 2019). Lorsque les femmes bénéficient d'un accès, d'une utilisation et d'un contrôle autonomes sur les services financiers, leur pouvoir économique s'accroît considérablement. Cette indépendance financière a des répercussions positives importantes : elle renforce leur pouvoir de décision au sein de leur foyer, améliore significativement le bien-être familial (notamment en matière de santé et d'éducation des enfants) et stimule l'activité économique locale grâce à leur esprit d'entreprise et leur capacité d'investissement (UN Women, 2018). Ignorer ce potentiel constitue un obstacle majeur au développement national. En effet, une exclusion financière persistante des femmes entrave non seulement la croissance économique et la réduction des inégalités sociales, et affaiblit la capacité de la nation à faire face aux défis à venir. C'est priver l'ensemble de la société d'un levier stratégique indispensable à son progrès.

En Algérie, l'inclusion financière est un pilier essentiel des stratégies de développement économique visant à diversifier l'économie et à réduire sa dépendance aux hydrocarbures. Le gouvernement algérien a, ces dernières années, initié diverses réformes pour moderniser son système financier et encourager une plus grande bancarisation de la population. Cela inclut la mise en place de services numériques, la promotion des paiements électroniques et l'expansion du réseau bancaire et postal à travers le territoire national. L'objectif est de permettre à un plus grand nombre de citoyens et de petites entreprises d'accéder aux services financiers formels, stimulant ainsi l'épargne, l'investissement et la création d'emplois (Banque d'Algérie, Rapport annuel, 2022). Ces efforts sont essentiels pour construire une économie capable de mieux résister aux chocs et d'intégrer davantage de personnes.

Cependant, malgré ces avancées générales, l'accès des femmes algériennes aux services financiers demeure un défi spécifique et persistant. Historiquement, les femmes ont fait face à des obstacles socioculturels, économiques et parfois légaux qui limitent leur pleine participation au système financier formel. Bien que des progrès notables sont réalisés dans

l'éducation et la participation des femmes au marché du travail, ces avancées ne se sont pas toujours traduites par une amélioration équivalente de leur inclusion financière (Ministère des Finances Algérien, 2023). Elles sont souvent confrontées à un manque de connaissances en matière de finances, à des normes sociales qui limitent leur autonomie décisionnelle en matière de finances, ou à des exigences de garanties difficiles à satisfaire. Cette situation prive une part importante de la population féminine d'opportunités d'épargne sécurisée, de financement de projets entrepreneuriaux et d'accès à des produits d'assurance, ce qui freine leur autonomisation économique et leur contribution au développement national. L'écart entre hommes et femmes en matière d'accès et d'utilisation des services financiers reste significatif, soulignant la nécessité d'actions ciblées (Global Findex, 2021).

❖ **Problématique**

Dans le prolongement de la perspective de l'inclusion financière, en particulier celle des femmes en Algérie, notre recherche s'articule autour de la problématique suivante : **Quelle est la situation actuelle de l'inclusion financière des femmes en Algérie, et plus précisément dans la wilaya de Béjaia, quels sont les principaux obstacles à cette inclusion, et quelles solutions concrètes peuvent être mises en œuvre pour y remédier ?**

Le problème ainsi posé nous amène à approfondir notre recherche tout en tentant de répondre aux questions secondaires suivantes :

- Quels sont les principaux facteurs qui limitent actuellement l'accès des femmes aux services financiers formels dans la wilaya de Béjaia ?
- Quelles solutions concrètes pourraient être mises en œuvre pour améliorer significativement l'inclusion financière des femmes en Algérie ?

❖ **Hypothèses**

Après avoir réalisé des recherches préliminaires, les hypothèses que nous pouvons émettre à l'égard de notre problématique sont les suivantes :

- **Hypothèse 1** : Les obstacles majeurs à l'inclusion financière des femmes en Algérie résident principalement dans des normes sociales restrictives et un manque d'adaptation des produits financiers à leurs besoins spécifiques ainsi que le manque d'éducation financière.
- **Hypothèse 2** : L'amélioration de l'inclusion financière des femmes en Algérie dépendra fortement de l'intégration de technologies numériques, combinée à des efforts d'éducation financière et à une réforme du cadre réglementaire.

❖ **Objectifs du mémoire**

L'objectif principal de ce mémoire est d'établir un diagnostic sur l'inclusion financière des femmes en Algérie, cas de la wilaya de Béjaia. Cette démarche implique d'une part l'identification et l'analyse des obstacles majeurs entravant leur accès aux services financiers.

D'autre part, cette étude vise à formuler des propositions concrètes et pertinentes, aptes à renforcer l'autonomisation économique des femmes et, par extension, à contribuer au développement socio-économique inclusif du pays.

❖ **Intérêt du mémoire**

Ce mémoire est important pour plusieurs raisons. D'abord, sur le plan **académique**, il ajoute des connaissances nouvelles sur l'inclusion financière des femmes en Algérie, un sujet peu étudié. Ensuite, sur le plan **social**, il souligne comment l'autonomie financière des femmes peut réduire les inégalités et améliorer la vie des familles. Enfin, sur le plan **pratique**, les solutions proposées pourront aider les gouvernements, les banques et les associations à créer des programmes plus efficaces pour une meilleure inclusion financière en Algérie.

❖ **Méthodologie de la recherche**

Pour répondre aux questions soulevées par notre problématique et vérifier la validité de nos hypothèses, ce mémoire s'appuie sur une démarche méthodologique combinant analyse théorique et investigation empirique.

Un cadre théorique qui retrace l'historique de l'inclusion financière (mondial et algérien) et passe en revue les définitions du concept, y compris celles spécifiques à l'inclusion financière des femmes. Enfin, elle clarifie les concepts clés de notre recherche.

Pour y parvenir, nous explorons diverses sources, incluant des publications académiques, des ouvrages spécialisés, des rapports d'organisations internationales et des sites web pertinents, dans le but de recueillir une multitude d'informations théoriques et empiriques.

En complément de cette analyse documentaire, une enquête sur le terrain a été entreprise, structurée autour de deux volets distincts :

- **Enquête quantitative** : Un questionnaire en ligne sera administré à un échantillon représentatif de femmes résidant dans différentes régions de la wilaya de Béjaia. Cette enquête vise à évaluer leurs pratiques financières actuelles, leurs besoins spécifiques et leurs perceptions des services bancaires. Elle permettra de quantifier précisément l'accès aux services financiers, les obstacles perçus et les préférences des femmes en matière d'inclusion.
- **Entretiens qualitatifs** : Des entretiens semi-structurés seront menés auprès d'acteurs clés, incluant des experts du secteur bancaire, des responsables gouvernementaux et des représentants d'organisations de la société civile. Ces entretiens ont pour objectif de recueillir des perspectives approfondies sur les politiques actuelles, les initiatives d'inclusion financière existantes et les propositions concrètes pour surmonter les obstacles rencontrés par les femmes.

Ce processus nous permettra d'établir un état des lieux détaillé sur l'inclusion financière des femmes à Béjaia, en mettant en lumière les avancées réalisées, les défis persistants et les opportunités d'amélioration.

❖ **Structure du mémoire**

Suivant la méthodologie précédemment établie, cette recherche est structurée en deux parties distinctes, chacune conçue pour aborder de manière systématique notre problématique et nos hypothèses.

Une partie théorique pose les fondations de notre recherche. Elle débute par un bref historique de l'inclusion financière, montrant l'évolution et la reconnaissance de ce concept par divers auteurs et institutions. Ensuite, cette partie présente une revue complète des définitions clés de l'inclusion financière, telles qu'elles sont formulées par différents auteurs et organismes. Enfin, une dernière section s'attachera à définir les concepts clés essentiels à la thématique de notre thème de mémoire.

Une partie pratique de ce mémoire est spécifiquement dédiée à l'enquête de terrain. Dans un premier temps, elle détaillera la conception, l'administration et l'analyse de notre enquête quantitative. Ensuite, elle présentera les résultats recueillis via le questionnaire, permettant de quantifier l'accès des femmes aux services financiers dans la wilaya de Béjaia, d'identifier les obstacles perçus et de comprendre leurs préférences. Enfin, en s'appuyant sur ces découvertes, elle analysera en profondeur les barrières identifiées et proposera des solutions concrètes visant à renforcer l'inclusion financière des femmes en Algérie, en utilisant à la fois les données quantitatives du questionnaire et les aperçus qualitatifs des entretiens avec les experts.

**Première partie : Cadre
théorique de l'inclusion
financière**

Première partie : Cadre théorique de l'inclusion financière

Cette première partie de notre mémoire est dédiée à l'établissement du cadre théorique et conceptuel nécessaire à une compréhension sommaire de l'inclusion financière. Elle retrace d'abord l'évolution historique de l'inclusion financière, depuis ses débuts marqués par la microfinance jusqu'à sa reconnaissance mondiale et l'intégration des innovations technologiques, en soulignant le rôle pivot des chercheurs et des institutions clés. Une attention particulière est également portée à la trajectoire spécifique de l'inclusion financière en Algérie.

Ensuite, cette partie propose une revue exhaustive des définitions de l'inclusion financière, issues tant de la littérature académique que des organismes nationaux et internationaux, et explore de manière ciblée la notion d'inclusion financière des femmes. Enfin, elle s'attache à clarifier les concepts clés essentiels à la thématique de notre recherche, posant ainsi les fondations nécessaires à l'analyse empirique qui suivra.

1. L'inclusion financière : une trajectoire mondiale et les spécificités du contexte algérien

L'inclusion financière a émergé dans les années (1990) en réponse aux inégalités d'accès aux services financiers, mises en évidence par des chercheurs comme Leyshon et Thrift (1995), qui ont montré que la restructuration du secteur bancaire et la fermeture d'agences accentuaient l'exclusion financière, notamment dans certaines zones géographiques. À cette époque, la principale solution envisagée reposait sur la micro-finance, illustrée par la Grameen Bank de Muhammad Yunus,¹ qui a introduit le microcrédit² pour permettre aux populations défavorisées, en particulier aux femmes, de financer leurs activités économiques. Cependant, dès les années (2000), la perception de l'inclusion financière a évolué avec l'implication d'institutions comme la Banque mondiale, le (FMI)³ et le (CGAP)⁴, qui ont élargi la notion au-delà du crédit, en intégrant l'épargne, l'assurance et les paiements électroniques comme éléments essentiels d'un accès inclusif aux services financiers. Cette reconnaissance s'est renforcée en (2005), lorsque l'ONU⁵ a proclamé l'Année internationale du microcrédit, soulignant son rôle crucial dans la réduction de la pauvreté et le développement économique.

¹ Muhammad Yunus est un économiste et entrepreneur bangladais, connu pour avoir fondé la Grameen Bank et popularisé le concept de microcrédit. Né en 1940, il a développé l'idée que les prêts de petits montants, accordés sans garantie, pouvaient aider les personnes pauvres à créer des activités économiques et à sortir de la pauvreté.

² Le microcrédit est un type de prêt de faible montant accordé aux personnes qui n'ont pas accès aux services bancaires traditionnels, notamment aux entrepreneurs et petites entreprises à faible revenu.

³ FMI (Fonds Monétaire International) : Organisation internationale créée en 1944 qui vise à assurer la stabilité financière mondiale, à promouvoir la coopération monétaire et à soutenir les pays en difficulté économique en leur accordant des prêts sous conditions.

⁴ CGAP (Consultative Group to Assist the Poor) : Partenariat mondial hébergé par la Banque mondiale, qui se concentre sur l'inclusion financière et le développement des services financiers pour les populations à faible revenu, notamment à travers la micro-finance.

⁵ ONU (Organisation des Nations Unies) : Organisation internationale fondée en 1945, qui regroupe presque tous les pays du monde et travaille sur la paix, la sécurité, les droits de l'homme, le développement économique et social, ainsi que les enjeux environnementaux.

Après la crise financière de (2008), la nécessité de solutions financières inclusives est devenue encore plus pressante, mettant en lumière la vulnérabilité des populations exclues du système bancaire traditionnel. Parallèlement, les années (2010) ont vu l'essor des innovations technologiques, comme les FinTechs⁶, les paiements mobiles et la bancarisation numérique, qui ont permis d'étendre l'inclusion financière. En (2011), la Banque mondiale a lancé le Global Findex, une base de données permettant de mesurer l'évolution de l'inclusion financière dans le monde, révélant que les femmes, les populations rurales et les travailleurs informels restaient les plus marginalisés en matière d'accès aux services financiers. À partir de (2015), les Objectifs de Développement Durable (ODD)⁷ ont renforcé l'importance de l'inclusion financière, notamment à travers l'ODD 5 sur l'égalité des sexes et l'ODD 8 sur la croissance économique et l'accès au financement.

En Algérie, cependant, l'inclusion financière a suivi une trajectoire différente. Historiquement dominé par un secteur bancaire public peu développé et rigide, le pays a tardé à mettre en place des politiques favorisant un accès élargi aux services financiers. Contrairement à d'autres pays africains où les FinTechs et les paiements mobiles ont révolutionné le paysage financier, l'Algérie est restée dépendante du système bancaire classique, où l'accès aux services financiers, notamment pour les femmes, est freiné par des barrières culturelles, réglementaires et économiques. L'informalité économique élevée et la méfiance envers le système bancaire ont également constitué des obstacles majeurs. Toutefois, des réformes récentes, comme la modernisation des paiements électroniques et l'incitation à la bancarisation, témoignent d'une volonté d'améliorer l'inclusion financière.

L'évolution historique du concept d'inclusion financière témoigne d'un changement progressif dans sa perception, passant d'une simple extension des services bancaires à une approche plus globale intégrant l'accessibilité, l'usage et l'impact économique. Cette transformation se traduit par une diversité de définitions proposées par les institutions internationales et les chercheurs, chacune mettant en avant des aspects spécifiques de l'inclusion financière.

2. Les multiples facettes de l'inclusion financière : un panorama des définitions

Le concept d'inclusion financière est devenu central dans les discussions sur le développement économique et social. Toutefois, sa définition précise a évolué au fil du temps et demeure sujette à diverses interprétations, reflétant la complexité des enjeux qu'elle soulève. Initialement centrée sur la simple mise à disposition de services bancaires, la notion s'est enrichie pour englober des dimensions plus larges, comme l'impact social et économique.

⁶ Les **fintechs** désignent les entreprises qui utilisent des technologies innovantes pour offrir des services financiers dématérialisés, rapides et accessibles, couvrant des domaines tels que les paiements, le crédit, l'épargne et l'investissement.

⁷ Les ODD (Objectifs de Développement Durable) sont un ensemble de 17 objectifs adoptés en 2015 par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030. Ils visent à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous.

De nombreux chercheurs et institutions ont proposé leurs propres définitions, chacune soulignant des aspects spécifiques. Parmi ces définitions, on cite :

(**Thorat**, 2006)⁸ affirme, en ce sens, que l'inclusion financière devrait présenter « la fourniture de services financiers abordables, à savoir l'accès aux services de paiement et de transfert de fonds, d'épargne, de prêts et d'assurance par le système financier formel à ceux qui ont tendance à être exclus ». (**Sarma**, 2008)⁹ , à son tour déclare que « L'inclusion financière fait référence à un processus qui garantit la facilité d'accès, de disponibilité et d'utilisation du système financier formel pour tous les membres d'une économie ». Cette définition est appuyée par (**Demirgüç-Kunt, Klapper**, 2013)¹⁰, qui précisent que « L'inclusion financière est le processus qui consiste à garantir l'accès aux produits et services financiers appropriés dont ont besoin toutes les sections de la société en général, et les groupes vulnérables tels que les sections les plus faibles et les groupes à faible revenu en particulier, à un coût abordable, de manière équitable et transparente par des acteurs institutionnels traditionnels réglementés ».

Contrairement aux définitions plus anciennes qui se concentraient principalement sur l'accès aux services financiers, les approches récentes mettent davantage l'accent sur leur impact économique et social. À ce titre, (**Rakhrour, Benilles**, 2021)¹¹ , des chercheurs algériens, indiquent que « Les efforts d'inclusion financière visent à garantir que tous les ménages et entreprises, quel que soit leur niveau de revenu, aient accès aux services financiers appropriés dont ils ont besoin pour améliorer leur vie et puissent les utiliser efficacement ».

(**Merniz, Bendjelloul**, 2024)¹² , vont plus loin en soulignant que « l'inclusion financière représente bien plus qu'un simple accès aux services financiers de base. Elle est une force motrice du développement économique, favorisant l'inclusion sociale, réduisant la pauvreté et ouvrant des opportunités pour les individus et les entreprises ».

Les institutions financières et les organismes internationaux proposent également leurs propres définitions de l'inclusion financière. Par exemple, (**OECD**, 2013)¹³ mentionne que « L'inclusion financière fait référence au processus de promotion d'un accès abordable, opportun et adéquat à une large gamme de produits et services financiers réglementés et à l'élargissement de leur utilisation par tous les segments de la société grâce à la mise en œuvre d'approches personnalisées existantes et innovantes, notamment la sensibilisation et

⁸ Thorat, U. (2006). Financial inclusion and millenniumdevelopment goals. BIS Review, 2, 1-5.

⁹ Sarma, M., & Pais, J. (2008). Financial Inclusion and Development: A Cross Country Analysis. ICRIER Working Paper, septembre, 1-30.

¹⁰ Demirgüç-Kunt, A., & Klapper, L. (2013). Measuring Financial Inclusion: Explaining Variation in Use of Financial Services Across and Within Countries. Brookings Papers on Economic Activity, printemps, 279-340.

¹¹ Rakhrour, Y., & Benilles, B. (2021). L'inclusion financière : un levier au service d'une croissance économique inclusive en Algérie. Les Cahiers du MECAS, 17(1), mars, 298-309.

¹² Merniz, R., & Bendjelloul, K. (2024). L'impact de l'inclusion financière sur la stabilité du secteur bancaire algérien - étude économétrique. Journal of North African Economies, 20(35), 87-110.

¹³ L'OECD (Organisation de Coopération et de Développement Economique), une organisation internationale qui regroupe 38 pays et vise à promouvoir des politiques économiques favorisant la croissance, l'inclusion sociale et le développement durable.

Atkinson, A., & Messy, F.-A. (2013). Promoting Financial Inclusion through Financial Education: OECD/INFE Evidence, Policies and Practice. OECD Working Papers on Finance, Insurance and Private Pensions, 34, 1-49.

l'éducation financières en vue de promouvoir le bien-être financier ainsi que l'inclusion économique et sociale ». De même, (**La Banque mondiale**)¹⁴ considère l'inclusion financière comme étant « la possibilité pour les individus et les entreprises d'accéder à toute une gamme de produits et de services financiers (transactions, paiements, épargne, crédit, assurance) qui soient d'un coût abordable, utiles, adaptés à leurs besoins et proposés par des prestataires fiables et responsables ».

Par ailleurs, (**La Banque d'Algérie**)¹⁵ explique ce concept sous la forme de « La disponibilité et l'utilisation de tous les services financiers par les différents segments de la société dont les institutions et les particuliers, surtout ceux qui sont marginalisés, à travers les canaux officiels, notamment les comptes courants et d'épargne, les services de paiement et de transferts, les services d'assurance, les services de financement et de crédit et des innovations des services financiers plus adaptés avec des prix compétitifs et raisonnables ». Pour compléter ces définitions, (**La Banque de France, 2025**)¹⁶ définit l'inclusion financière comme un moyen « qui consiste à prévenir ou traiter les difficultés rencontrées par des personnes pour accéder à des services financiers, requiert un investissement quotidien des acteurs des sphères sociales, financières et publiques ».

Chacune de ces définitions, malgré des formulations variées, s'accorde sur un principe fondamental : l'accès aux services financiers. Elles s'harmonisent et se rassemblent autour de cette notion fondamentale, affirmant que l'inclusion financière vise avant tout à garantir une accessibilité équitable et durable aux services bancaires.

3. Définition des concepts clés

Afin d'aborder avec clarté notre thématique de recherche portant sur l'inclusion financière des femmes, il est essentiel de commencer par une définition des concepts fondamentaux. Cette étape permet d'établir un cadre terminologique commun, indispensable pour comprendre les enjeux et les mécanismes à l'œuvre. Les termes qui suivent sont donc définis pour éclairer les différentes facettes de l'accès et de l'utilisation des services financiers, en insistant sur les spécificités liées aux femmes et aux diverses formes de prestation de services.

3.1. Inclusion financière des femmes

L'inclusion financière des femmes désigne le processus par lequel les femmes ont un accès égal et effectif à des produits et services financiers formels (comme les comptes bancaires, l'épargne, le crédit, l'assurance, les paiements numériques), adaptés à leurs besoins, leur permettant de participer pleinement à l'économie et de renforcer leur autonomie économique.

3.2. Exclusion financière

L'économiste, Georges Gloukoviezoff (2005, 2008), la définit comme : « des difficultés d'accès ou d'usage aux services bancaires empêchant de mener une vie sociale normale ». Il distingue les difficultés d'usage (frais excessifs, crédit inadapté...) des difficultés d'accès

¹⁴ <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/financialinclusion/overview>

¹⁵ <https://www.bank-of-algeria.dz/stoodroa/2022/10/inclusion7.pdf>

¹⁶ <https://www.banque-france.fr/system/files/2025-02/Guide-inclusion-financiere-TS.pdf>

(refus de compte, absence de carte...)¹⁷. On déduit de cette définition que l'exclusion financière fait référence à un processus par lequel une personne rencontre des difficultés pour accéder et/ou utiliser des services et produits financiers proposés par les prestataires « classiques », adaptés à ses besoins et lui permettant de mener une vie sociale normale dans la société à laquelle elle appartient.

3.3. Produits et services financiers

Les produits et services financiers désignent une vaste gamme de solutions proposées par les institutions financières pour répondre aux besoins de la population en matière de gestion financière, d'investissement et de financement. Ils incluent notamment les services bancaires, les produits d'assurance, les produits d'investissement et les services de crédit.

3.4. Accès aux services financiers

Leora Klapper et al. (Global Findex, 2021) proposent un cadre opérationnel. L'accès aux services financiers englobe : « compte bancaire (digital ou physique), utilisation pour paiement, épargne, crédit ». Ils précisent qu'un véritable accès inclut aussi l'usage et la résilience financière. On comprend que ce concept renvoie à la possibilité matérielle et réglementaire pour un individu d'ouvrir un compte bancaire, d'obtenir un crédit, de souscrire une assurance ou d'utiliser des moyens de paiement formels. L'accès est la première étape de l'inclusion financière.

3.5. Services financiers informels

Le service financier informel désigne l'ensemble des services et produits financiers fournis en dehors du cadre réglementaire officiel, échappant ainsi à la supervision des autorités monétaires et financières. Ces services sont généralement offerts par des individus ou des groupes non enregistrés légalement, tels que les tontines, les associations d'épargne et de crédit informelles, ou encore les prêteurs individuels.

3.6. Microfinance

La microfinance regroupe l'ensemble des services financiers (microcrédit, micro-épargne, micro-assurance) destinés aux personnes qui n'ont pas accès aux services bancaires traditionnels.

3.7. La numérisation financière

La numérisation dans le domaine financier désigne l'utilisation des technologies numériques pour moderniser, automatiser et faciliter les services financiers. Cela inclut la transformation des opérations bancaires traditionnelles en services en ligne ou mobiles, accessibles via des ordinateurs ou des téléphones.

3.8. Autonomisation financière des femmes

Bincy George et K.T. Thomachan (2018) expliquent que « l'accès aux services financiers accroît le bien-être économique et social des femmes, favorisant leur autonomisation » Cela se traduit par plus de contrôle, de revenus et de participation économique.¹⁸

Autrement dit, c'est la capacité des femmes à contrôler leurs ressources financières, à prendre des décisions économiques indépendantes et à accéder à des opportunités économiques grâce à l'inclusion financière. L'autonomisation est à la fois un objectif et un indicateur du succès des politiques d'inclusion financière.

3.9. Moyens de paiement

Selon le FMI (Delechat et al., 2018), les moyens de paiement désignent les instruments utilisés pour transférer de l'argent en contrepartie de biens, de services ou pour le règlement de dettes. Ils englobent à la fois des formes physiques comme les espèces et les chèques, et des moyens électroniques tels que les cartes bancaires, les virements, le mobile money ou les portefeuilles électroniques¹⁹. Ces instruments jouent un rôle central dans l'inclusion financière, en facilitant l'intégration des individus dans le système économique formel. Pour les femmes en particulier, l'accès à des moyens de paiement sûrs et accessibles constitue un levier d'autonomie, en réduisant leur dépendance au cash et en améliorant la traçabilité et la sécurité de leurs transactions.

¹⁸ granthaalayahpublication.org.

¹⁹ Corinne Deléchat, Monique Newiak, Rui Xu, Fan Yang, Göksu Aslan, "What is Driving Women's Financial Inclusion Across Countries?", *IMF Working Paper No. 18/38*, mars 2018.

**Deuxième partie : Enquête sur
l'inclusion financière des
femmes en Algérie, cas de la
wilaya de Béjaia**

Deuxième partie : Enquête sur l'inclusion financière des femmes en Algérie, cas de la wilaya de Béjaia

Après avoir posé les bases théoriques et conceptuelles de l'inclusion financière, et spécifiquement de l'inclusion financière des femmes, cette section se tourne vers une analyse concrète et contextualisée. L'objectif est d'appliquer les connaissances acquises et les définitions établies pour comprendre la réalité de terrain dans la wilaya de Béjaia, en Algérie.

Nous allons examiner en profondeur les divers facteurs qui influencent l'accès des femmes aux services financiers dans cette région. Cela inclut non seulement les aspects économiques et structurels, mais aussi les dimensions sociales et culturelles qui peuvent jouer un rôle important. Notre démarche vise à identifier clairement les principaux obstacles que les femmes rencontrent lorsqu'elles tentent d'accéder aux banques, aux microcrédits, à l'épargne ou aux paiements numériques. En comprenant ces freins, nous pourrions mieux appréhender les enjeux complexes liés à leur intégration financière, qui est essentielle pour leur autonomisation et leur pleine participation à l'économie locale. Au final, cette analyse détaillée nous permettra de proposer des pistes d'amélioration concrètes et pertinentes, qui soient véritablement adaptées à la réalité socio-économique des femmes en Algérie et de la wilaya de Béjaia en particulier.

1. Présentation et déroulement de l'enquête

Cette section vise à détailler la méthodologie de l'enquête menée, incluant sa conception, son déroulement et les objectifs spécifiques qu'elle cherche à atteindre. Nous y présenterons l'approche adoptée pour collecter les données, la structure du questionnaire, et les critères de l'échantillon sélectionné.

Le questionnaire utilisé permet de recueillir des informations relatives au profil des répondantes, ainsi qu'à leur rapport aux services financiers et les difficultés qu'elles peuvent éprouver dans ce domaine. L'analyse portera à la fois sur les femmes intégrées au système financier et celles qui en sont exclues, afin de comprendre les écarts existants et les facteurs qui limitent ou favorisent leur inclusion.

L'échantillon de l'étude inclut des femmes issues de différentes catégories socio-économiques, professionnelles et éducatives, afin d'obtenir une vision plus complète des disparités existantes. Cette analyse permettra d'identifier les principaux freins à leur inclusion financière et d'explorer les leviers pouvant améliorer leur accès aux services financiers dans un contexte adapté à leurs besoins et réalités.

1.1. Présentation de l'enquête

Le questionnaire est soigneusement structuré en quatre axes principaux afin de recueillir des informations précises et détaillées sur l'inclusion financière des femmes dans la wilaya de Béjaia. Ces axes se présentent comme suit :

- **Axe 1 : Informations personnelles des répondantes**

Cet axe est pour objectif d'établir le profil sociodémographique de chaque participante en rassemblant des données telles que l'âge, le niveau d'éducation, la situation matrimoniale et lieu de résidence. Ces informations sont pertinentes pour identifier les liens existants entre des caractéristiques personnelles spécifiques et les comportements financiers.

- **Axe 2 : Accès aux services financiers**

Ce deuxième axe se focalise sur la capacité des femmes à s'intégrer au système financier formel. La visée est d'évaluer le degré d'inclusion financière des répondantes en possédant des outils financiers de base comme un compte bancaire/CCP, ou une carte bancaire/Edahabia, car le manque de cet accès pousse les femmes à dépendre d'un tiers ou à recourir aux produits informels.

- **Axe 3 : Utilisation des services financiers**

Une fois terminée avec l'accès aux services financiers, vient l'axe qui explique la manière dont les femmes utilisent ces services à savoir les produits d'épargne, de crédit et les services en ligne. Cette section explore également les causes de ne pas avoir recours à ces dispositifs financiers.

- **Axe 4 : Perception et obstacles**

Pour terminer, cette phase finale vise à comprendre comment les femmes jugent les défis, les barrières et les inégalités qui limitent leur autonomie financière, ainsi que les améliorations qu'elles souhaitent pour une finance plus inclusive.

Les résultats de ce questionnaire permettront de mieux comprendre la réalité de l'inclusion financière des femmes. Ils offriront une base solide pour réfléchir à des solutions adaptées afin de favoriser un meilleur accès aux services financiers. En mettant en lumière ces enjeux, cette enquête contribue à une prise de conscience sur l'importance de l'autonomisation financière des femmes.

1.2. Déroulement de l'enquête

Le questionnaire a été mis en ligne le 28 avril 2025 pendant une durée de 25 jours pour atteindre une plus large audience et faciliter la collecte de données. Les participantes sont invitées à répondre aux questions en utilisant un lien de questionnaire en ligne et en version papier distribuée manuellement pendant une semaine. Cette méthode nous a permis de recueillir des réponses plus diversifiées et d'atteindre les particuliers qui ne pourraient pas se déplacer à titre d'exemple.

L'analyse des résultats de notre enquête nous donne un aperçu important sur la bancarisation des femmes et les facteurs qui sont liés à cette dernière, ainsi de déduire des recommandations pour améliorer leur intégration financière. L'enquête a atteint un échantillon de 225 femmes de différentes régions de la wilaya de Béjaia.

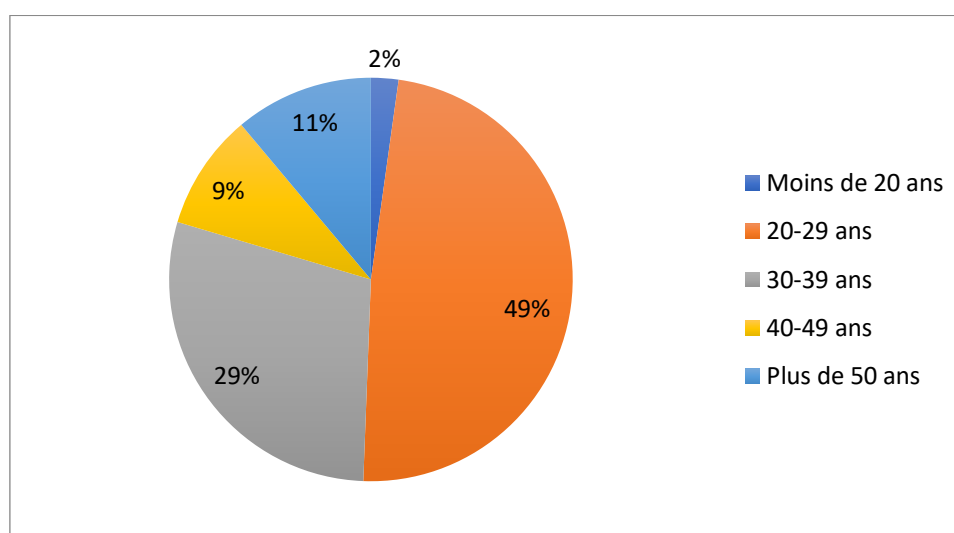
2. Présentation et analyse des résultats de l'enquête

Dans cette section, nous allons présenter et analyser en détail les informations que nous avons recueillies grâce à notre enquête de terrain. Nous commencerons par montrer les chiffres, puis nous les interpréterons pour comprendre ce qu'ils signifient. Le but est de faire ressortir les tendances et les différences concernant la façon dont les femmes de la wilaya de Béjaïa accèdent et utilisent les services financiers. Nous examinerons le profil des participantes, la manière dont elles utilisent ces services, et ce qu'elles perçoivent comme obstacles. Cette analyse nous aidera à confirmer ou infirmer nos idées de départ et à mieux comprendre, de manière concrète, le problème étudié.

2.1. Informations personnelles des répondantes

Cette section dresse le profil sociodémographique des participantes, en mettant en lumière des variables clés comme l'âge, le niveau d'instruction, la situation matrimoniale et le lieu de résidence. Ces données permettent de mieux comprendre les liens entre les caractéristiques personnelles et les pratiques financières des répondantes.

Figure 01 : Répartition des femmes selon la tranche d'âge



Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

Les résultats enregistrés montrent que la série d'âge la plus dominante de nos répondantes est de 20-29 ans, avec un pourcentage de 49% (la moitié des femmes interrogées), suivi par un pourcentage de 29% pour les femmes entre 30-39 ans. C'est donc un échantillon plutôt jeune. Les autres tranches d'âge apparaissent avec des proportions plus faibles, 11% pour les femmes plus de 50 ans, 9% pour les 40 -49 ans, et un faible pourcentage de 2% pour celles moins de 20 ans.

Tableau 01 : Répartition des femmes titulaires d'un compte bancaire selon la tranche d'âge

Âge	Oui	Non	Total
Moins de 20 ans	1	4	5
20 – 29 ans	49	57	106
30 – 39 ans	41	27	68
40 – 49 ans	13	8	21
Plus de 50 ans	10	15	25
Total	114	111	225
Total en %	50,7 %	49,3 %	100 %

Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

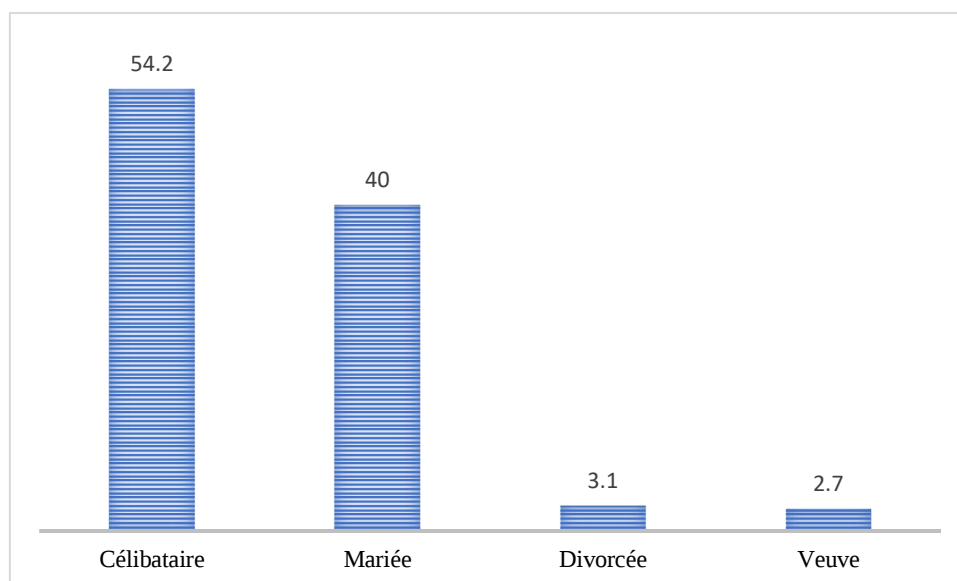
Ce tableau présente la détention d'un compte bancaire chez les femmes en fonction de leur âge, il dégage les constatations suivantes :

- Parmi les femmes de moins de 20 ans, 4 ne possèdent pas de compte bancaire, contre seulement 1 qui en détient un.
- Chez les femmes âgées de 20 à 29 ans, 57 sont non bancarisées, tandis que 49 disposent d'un compte.
- Dans la tranche des 30 à 39 ans, 27 femmes ne détiennent pas de compte bancaire, contre 41 qui en possèdent un.
- Pour les femmes de 40 à 49 ans, 8 ne sont pas bancarisées, contre 13 qui le sont.
- Enfin, parmi les femmes âgées de plus de 50 ans, 15 ne disposent pas de compte bancaire, contre 10 qui en ont un.

L'analyse révèle des disparités selon l'âge dans la détention d'un compte bancaire les femmes âgées de 30 à 39 ans sont plus nombreuses à posséder un compte bancaire ainsi que celles de 40 à 49 ans indiquant une amélioration de l'inclusion financière de ces deux catégories. En revanche les 03 catégories restantes montrent une proportion significative de femmes sans compte bancaire indiquant des barrières spécifiques. Tandis que l'inclusion financière reste limitée pour les jeunes femmes moins de 20 ans et plus de 50 ans.

Cette disparité est expliquée peut-être par : L'analyse par tranche d'âge révèle que l'inclusion financière des femmes varie significativement selon le cycle de vie. Les femmes de moins de 20 ans, souvent encore dépendantes financièrement, présentent un faible taux de bancarisation. Celles âgées de 20 à 29 ans, plus actives et engagées professionnellement, montrent une meilleure intégration dans le système bancaire, bien que des freins subsistent. En revanche, les femmes de plus de 50 ans, parfois éloignées des outils numériques ou du système financier formel, restent faiblement bancarisées.

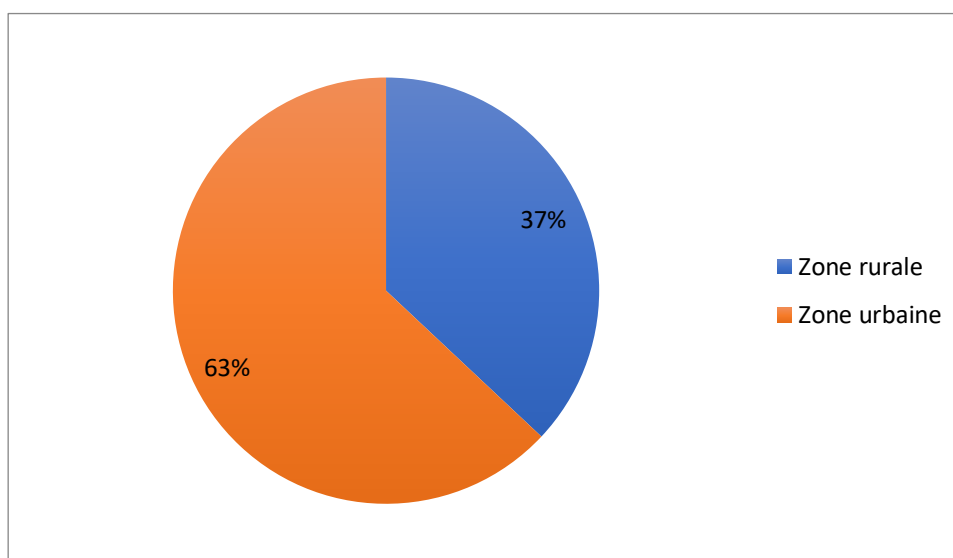
Figure 02 : Répartition des femmes enquêtées selon la situation matrimoniale



Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

D'après l'histogramme ci-dessus, la répartition des femmes enquêtées selon la situation matrimoniale, illustre la distribution de l'échantillon des répondantes selon leur statut marital. Il révèle une nette prédominance des femmes célibataires (54,2%) et mariées (40%), qui représentent ensemble la quasi-totalité de l'échantillon. Les catégories des femmes divorcées (3,1%) et veuves (2,7%) constituent une proportion marginale. Cette structure de l'échantillon est significative pour l'analyse de l'inclusion financière, car elle met en évidence que la majorité des femmes interrogées se trouvent dans des situations où l'autonomie financière et l'accès aux services bancaires pourraient être influencés différemment par leur statut matrimonial.

Figure 03 : Répartition des femmes interrogées selon le lieu de résidence



Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

Cette figure représente la répartition géographique des femmes ayant participé à l'enquête, elle révèle que l'échantillon de l'enquête est dominé par les femmes résidant en zone urbaine (63%), tandis que celles des zones rurales représentent 37%. Cette disparité géographique est cruciale pour l'analyse de l'inclusion financière, car l'accès aux services financiers (bancaires, numériques) et leur utilisation diffèrent souvent significativement entre les milieux urbains, généralement mieux équipés, et les milieux ruraux, où les infrastructures et la connectivité peuvent être plus limitées.

Après avoir établi la répartition des participantes par lieu de résidence, il est utile d'introduire le concept de la détention d'un compte bancaire en fonction de cette variable. Cela permet de comprendre l'impact du facteur géographique sur l'inclusion financière des femmes.

Tableau 02 : Répartition des femmes titulaires d'un compte bancaire selon le lieu de résidence

Détient un compte Lieu de résidence			
	Oui	Non	Total
Ville	79	63	142
Compagne	35	48	83
Total	114	111	225
Total en %	50,7%	49,3%	100%

Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

Pour mieux analyser ce tableau, nous avons calculé les taux de détention de compte par lieu, ainsi que la répartition des détenteurs et non-détenteurs entre ville et campagne, afin de mieux comprendre les disparités géographiques de l'inclusion financière.

Tableau 03 : Taux des femmes titulaires d'un compte bancaire selon le lieu de résidence

Indicateur	Ville (%)	Campagne (%)	Total (%)
Taux de détention de compte (oui / total lieu)	$(79 / 142) \times 100 = 55,6 \%$	$(35 / 83) \times 100 = 42,2 \%$	$(114 / 225) \times 100 = 50,7 \%$
Répartition des détenteurs parmi les oui	$(79 / 114) \times 100 = 69,3 \%$	$(35 / 114) \times 100 = 30,7 \%$	100 %
Répartition des non-détenteurs parmi les non	$(63 / 111) \times 100 = 56,8 \%$	$(48 / 111) \times 100 = 43,2 \%$	100 %

Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

L'analyse du tableau révèle un taux global de détention de compte d'environ 50,7%, indiquant une inclusion financière modérée. Une disparité significative est observée : les citadins ont un taux de bancarisation de 55,6%, nettement supérieur à celui des ruraux (42,2%). De plus, près

de 70% des détenteurs de compte résident en ville, confirmant une concentration urbaine de l'inclusion financière. Donc les données confirment l'importance de mettre en œuvre des mesures pour améliorer l'accès aux services bancaires dans les zones rurales, afin de réduire cette disparité.

Tableau 04 : Distribution des femmes par niveau d'éducation

Niveau d'éducation	Fréquence	Pourcentage (%)
Aucun	7	3,1 %
Primaire	5	2,2 %
Moyen	14	6,2 %
Secondaire	23	10,2 %
Universitaire	167	74,2 %
Professionnel (CFPA)	9	4,1 %
Total	225	100 %

Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

Les données révèlent que la grande majorité des femmes enquêtées ont un niveau d'instruction élevé : 74,2 % ont fait des études universitaires. Cela suggère une forte présence de femmes instruites dans l'échantillon, ce qui peut favoriser leur inclusion financière, car l'éducation joue un rôle clé dans la compréhension et l'utilisation des services financiers. Les autres niveaux d'instruction sont représentés de manière marginale :

- 10,2 % ont un niveau secondaire,
- 6,2 % moyen,
- 4,1 % ont une formation professionnelle (CFPA),
- 2,2 % un niveau primaire,
- et uniquement 3,1 % sont sans instruction.

Ce profil montre que le niveau d'éducation est potentiellement un facteur facilitateur de l'inclusion financière des femmes. Une meilleure instruction augmente généralement la capacité à comprendre les produits bancaires, à utiliser des outils numériques et à gérer un budget, ce qui peut renforcer l'autonomie économique féminine.

2.2. Accès aux services financiers

L'accès aux services financiers constitue une dimension fondamentale de l'inclusion financière. Cette section vise à analyser dans quelle mesure les femmes enquêtées peuvent accéder à des produits et services tels que les comptes bancaires, les moyens de paiement ou les dispositifs d'épargne et de crédit. Comprendre les facteurs qui facilitent ou entravent cet accès permet de mieux cerner les inégalités existantes et d'identifier les leviers d'action pour renforcer la participation des femmes au système financier formel.

Tableau 05 : Degré d'autonomie des femmes dans l'accès aux services financiers

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Oui, totalement	148	66,4 %
Oui, mais avec des contraintes familiales	35	15,7 %
Non, je dois obtenir l'accord	40	17,9 %
TOTAL	223	100 %

Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

Ce tableau met en évidence un niveau relativement élevé d'autonomie financière parmi les participantes, avec 66,4 % déclarant pouvoir gérer librement leurs finances. Toutefois, une part non négligeable de femmes (environ 34 %) déclarent faire face à des contraintes familiales ou à une dépendance décisionnelle, ce qui reflète des barrières socioculturelles persistantes à l'inclusion financière des femmes. Ces données soulignent l'importance d'intégrer la dimension sociétale et familiale dans toute stratégie de promotion de l'autonomisation économique féminine.

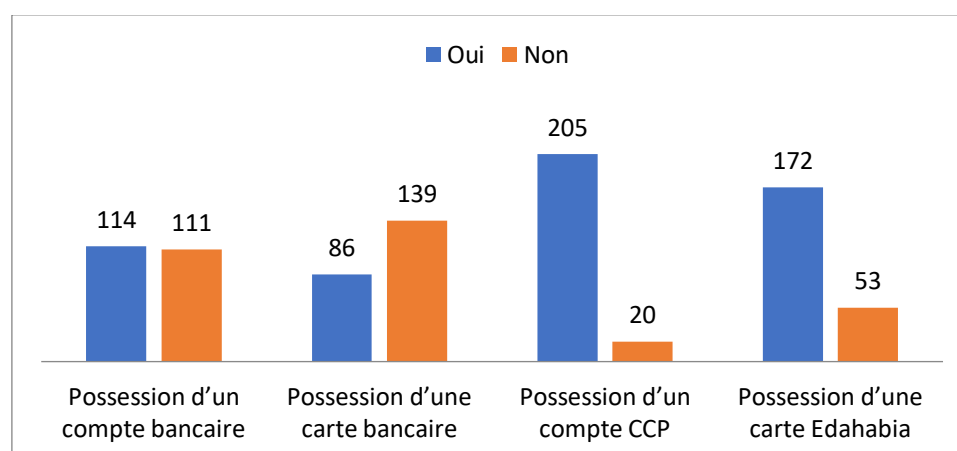
Tableau 06 : L'accès des femmes aux produits et services financiers formels (bancaires et postaux)

Indicateur	Oui	Non	Total
Possession d'un compte bancaire	114	111	225
Possession d'une carte bancaire	86	139	225
Possession d'un compte CCP	205	20	225
Possession d'une carte Edahabia	172	53	225

Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

Pour faciliter la compréhension des résultats, nous avons représenté ces données sous forme de graphique ci-après.

Figure 04 : L'accès des femmes aux produits et services financiers formels (bancaires et postaux)



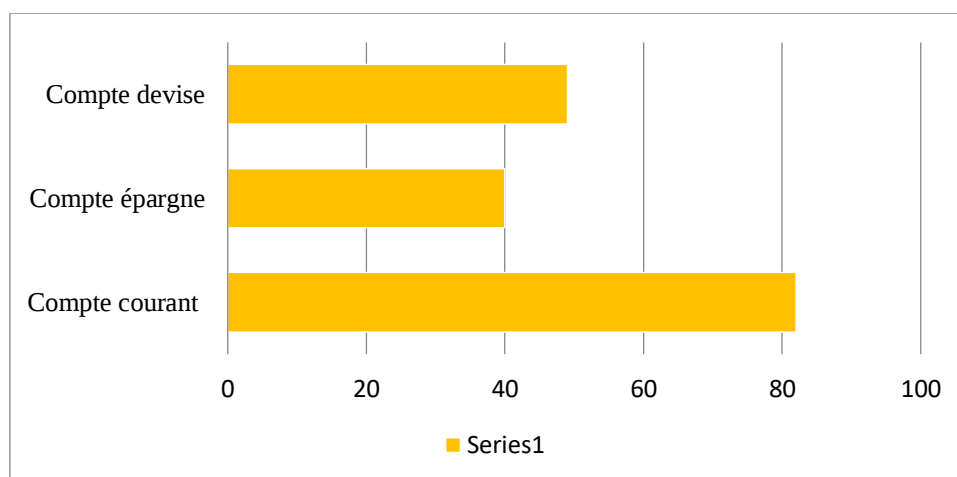
Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

Le graphique ci-dessus illustre la possession de différents services financiers par les femmes enquêtées. Il en ressort que la majorité dispose d'un compte CCP (91,1 %) et d'une carte Edahabia (76,4 %), ce qui confirme l'importance de la poste dans l'accès aux services financiers en Algérie, notamment grâce à sa proximité et sa simplicité d'usage.

En revanche, seules 50,7 % des femmes déclarent posséder un compte bancaire classique, et seulement 38,2 % détiennent une carte bancaire. Ces taux relativement faibles traduisent une inclusion bancaire encore limitée. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation : manque d'information, complexité des procédures, ou encore méfiance envers les institutions bancaires.

Ainsi, bien que l'accès aux services de base soit relativement élevé grâce au système postal, l'inclusion financière reste partielle. Elle se heurte encore à des freins structurels et culturels qui limitent l'autonomie financière des femmes et leur usage des outils modernes de paiement. Ces résultats soulignent la nécessité d'une stratégie ciblée pour renforcer l'éducation financière, améliorer l'accessibilité des services bancaires et réduire les inégalités d'usage entre les différents segments de la population féminine.

Figure 05 : Type de comptes bancaires possédés par les femmes bancarisées



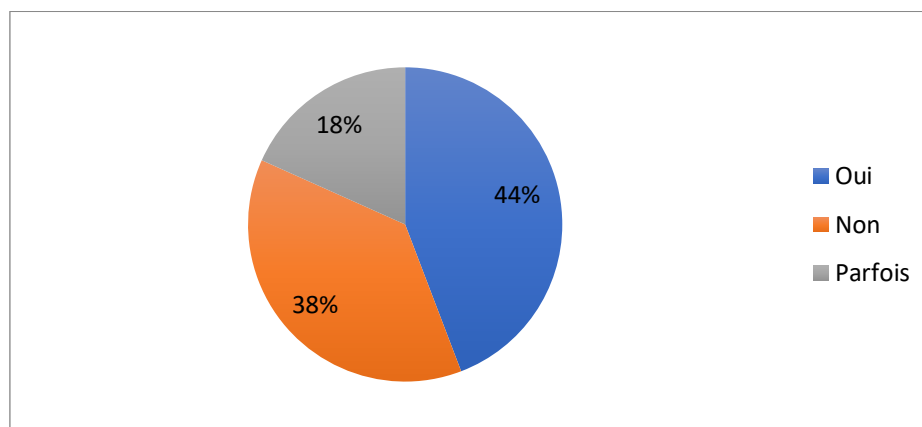
Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

La Figure 05, qui présente la répartition des types de comptes bancaires détenus par les femmes bancarisées, révèle une nette prédominance des comptes courants (82 femmes) qui l'utilisent principalement pour les transactions quotidiennes. Les comptes d'épargne sont détenus par 40 répondantes, tandis que les comptes devise par 49 femmes interrogées. Il est également pertinent de souligner que certaines d'entre elles sont propriétaires de 2 ou 3 comptes à la fois. Ces chiffres indiquent que, bien que bancarisées, ces femmes se concentrent majoritairement sur les services transactionnels de base, avec une faible diversification vers l'épargne formelle ou d'autres produits financiers. Cela suggère un besoin d'éducation financière et de développement de produits d'épargne plus attractifs pour encourager une utilisation plus complète et autonome des services bancaires.

2.3. Utilisation des services financiers

Cet axe s'intéresse à la manière dont les femmes utilisent les services financiers auxquels elles ont accès. Au-delà de la simple possession d'un compte, il s'agit d'évaluer leur usage effectif des produits bancaires et postaux (carte bancaire, compte CCP, carte Edahabia, etc.), afin de mieux comprendre le niveau réel d'inclusion financière et les pratiques associées dans leur quotidien.

Figure 06 : Fréquence d'exécution des opérations financières en ligne par les femmes



Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

D'après la figure, qui représente l'exécution des opérations bancaires en ligne, voici ce qu'on peut déduire que :

- Avec un pourcentage de 44% des femmes qui déclarent effectuer des opérations bancaires en ligne (oui), cette catégorie désigne celles qui ont intégré la banque en ligne dans leur quotidien, ce qui prouve qu'elles sont à l'aise avec les outils numériques.
- 38% des femmes affirment qu'elles n'effectuent pas des transactions en ligne (non), car elles préfèrent les opérations physiques à cause de manque de confiance envers la sécurité en ligne et l'absence de l'accès à la technologie.
- Par contre, les 18% de (parfois) restent hésitants et prudents vis-à-vis la numérisation en ligne. Cela s'explique par la connaissance insuffisante de fonctionnement des applications mobile ainsi qu'une faible sensibilisation de leurs avantages.

Cette analyse révèle que les opérations bancaires en ligne restent peu courantes pour la majorité des femmes interrogées, signalant d'importants défis à l'adoption du numérique. Ces obstacles incluent l'accès limité aux technologies, le manque de confiance, et une préférence pour les méthodes traditionnelles. Il est donc crucial d'intensifier les efforts de digitalisation pour promouvoir une utilisation plus large et autonome des services bancaires en ligne, essentielle à l'inclusion financière des femmes.

Tableau 07 : La souscription à un crédit bancaire chez les femmes

La souscription d'un crédit	Fréquence	Pourcentage
Oui	25	11,2%
Non	198	88,8%
TOTAL	223	100%

Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

Le tableau ci-dessus porte sur la souscription d'un crédit bancaire, il met en lumière leur recours au financement bancaire. On constate que la majorité des femmes de l'échantillon n'ont pas souscrit à un crédit bancaire avec un pourcentage de 88,8%, ce qui signifie que seulement 11,2% des enquêtées ont contracté un emprunt bancaire.

Après avoir noté cette faible proportion de souscription aux crédits bancaires, plusieurs facteurs peuvent être l'origine de ce constat, parmi ceux-ci on cite :

- Les revenus des femmes sont insuffisants pour rembourser le crédit, cela réduit leur éligibilité aux prêts bancaire, mais affecte aussi leur confiance en leur capacité de paiement.
- L'habitude de recours aux réseaux informels (famille, proches), les femmes ont souvent l'habitude d'emprunter des sommes auprès de leur entourage sans intérêt ni formalités.
- Les raisons liées à la pratique religieuse (présence d'intérêt « Riba »), car le crédit conventionnel est basé sur le paiement d'intérêt, ce qui est jugé comme contraire aux principes de la religion.
- Les garanties exigées par les banques représentent un obstacle majeur pour les femmes, surtout lorsqu'elles ne détiennent pas de biens personnels ou une activité formelle.

La très faible suscription au crédit bancaire constaté dans cet échantillon est traduite par des facteurs économiques, socioculturels et institutionnels. Mettre en place des microcrédits sans intérêt, de garanties assouplies, etc., peuvent être des alternatives efficaces pour encourager les femmes à contracter des crédits.

Tableau 08 : La souscription aux produits d'épargne chez les femmes

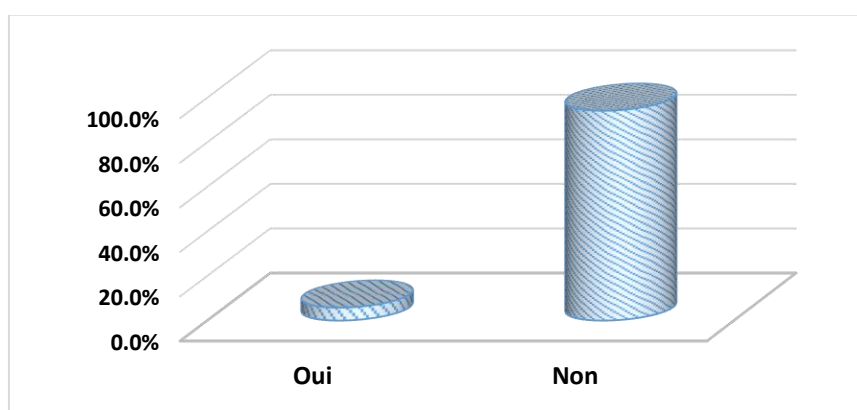
Epargne bancaire	Fréquence	Pourcentage
Oui	36	16,4%
Non	183	83,6%
TOTAL	219	100%

Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

Le Tableau 08 révèle un très faible engagement des femmes envers l'épargne bancaire formelle, puisque 83,6% d'entre elles ne souscrivent pas à ce type de produit. Seule une minorité de 16,4% s'engage dans l'épargne bancaire, soulignant une utilisation marginale des canaux formels pour l'épargne au sein de l'échantillon étudié.

Cette situation s'explique par des facteurs tels que les faibles revenus, la préférence pour l'épargne informelle, un manque de confiance ou de sensibilisation aux produits bancaires, et des barrières socioculturelles limitant l'autonomie financière. Pour une inclusion financière complète et l'autonomisation économique des femmes, il est crucial de développer des produits d'épargne plus attractifs et flexibles, d'améliorer l'éducation financière, et d'adapter l'accès à leurs spécificités.

Figure 07 : Accès des femmes aux programmes de microfinance



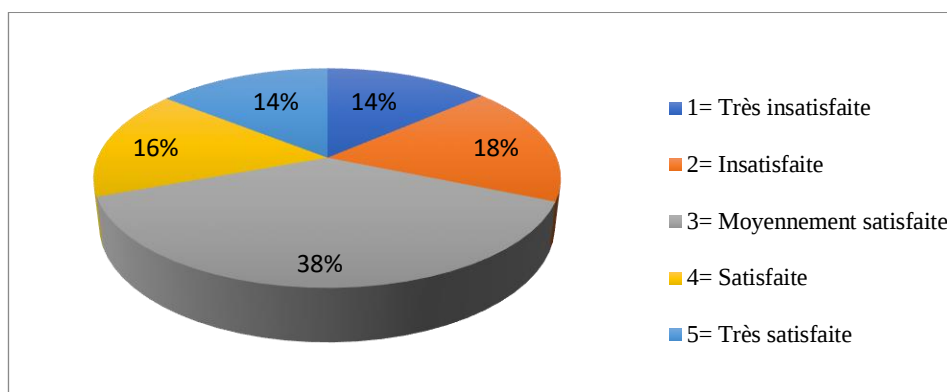
Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

Ce diagramme à barres illustre la répartition des réponses concernant l'accès des femmes aux programmes de microfinance. Une très large majorité, soit 94,2 %, a répondu « non », ce qui révèle un recours extrêmement limité à ces dispositifs. En comparaison, seules 5,8 % des femmes interrogées ont déclaré en avoir bénéficié, principalement sous forme de crédits à taux préférentiels, d'aides matérielles, ou encore à travers des actions de formation et d'accompagnement.

Le faible accès aux programmes de microfinance demeure un enjeu majeur, s'expliquant principalement par un déficit d'information et de sensibilisation, couplé à la progression encore lente de l'entrepreneuriat féminin.

Le non recours à ces programmes de microfinance par les femmes algériennes entrave leur inclusion financière et autonomisation. Il est crucial de renforcer l'information, améliorer l'accessibilité, intégrer l'accompagnement et lever les barrières structurelles pour stimuler l'entrepreneuriat féminin.

Figure 08 : Degré de satisfaction des femmes vis-à-vis de leur expérience et la qualité des services bancaires



Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

Afin d'évaluer le degré de satisfaction des femmes concernant leur expérience bancaire et la qualité du service offert, une échelle allant de 1 jusqu'à 5 a été élaborée.

La Figure 08 illustre la répartition du degré de satisfaction des femmes interrogées concernant leur expérience et la qualité des services bancaires. Les catégories de satisfaction et leurs pourcentages sont les suivants :

- Très insatisfaite, avec un pourcentage de 14%.
- Insatisfaite, exprimée par 18% des répondantes.
- Moyennement satisfaite, qui est le plus représenté avec 38%.
- Satisfaite, regroupe 16% des réponses.
- Très satisfaite, choisi par 14% de l'ensemble des femmes interrogées.

Le graphique montre que l'expérience bancaire des femmes est globalement considérée comme acceptable, voir satisfaisante, mais loin d'être totalement positive. La forte dominance des clientes « moyennement satisfaites » et « insatisfaites », indique l'existence des défis que les institutions financières doivent améliorer afin de répondre aux attentes de leurs clientes féminines et satisfaire leurs besoins. Cela contribuera à développer leur éducation financière, ce qui encouragera par la suite une inclusion financière renforcée. Car une satisfaction client élevée est cruciale pour une utilisation durable et un approfondissement de l'inclusion financière.

2.4. Perception et obstacles

Cet axe explore la manière dont les femmes perçoivent leur accès aux services financiers, ainsi que les principaux obstacles qui freinent leur inclusion effective. Comprendre ces perceptions permet de mettre en lumière les freins socioculturels, économiques et structurels qui limitent leur autonomie financière et leur participation au système bancaire.

Tableau 09 : La Perception sur l'égalité d'accès et l'inclusion financière des femmes

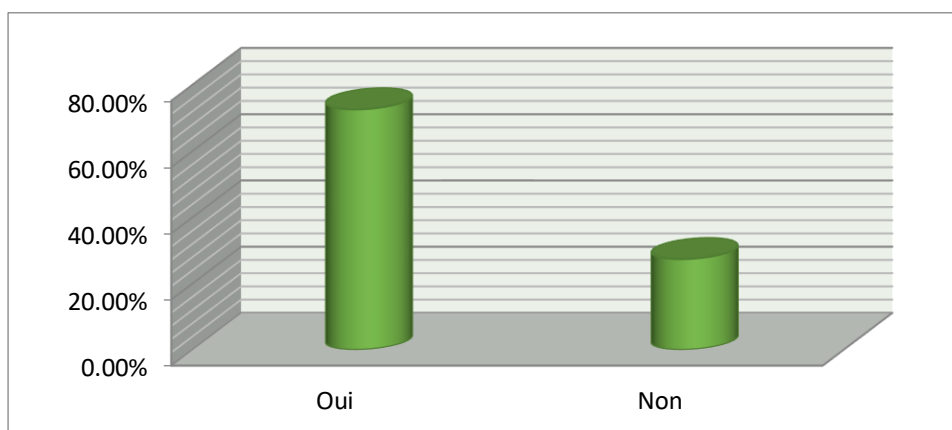
	Oui	Non	TOTAL
Selon vous, les femmes et les hommes ont-ils les mêmes opportunités d'accès aux services financiers ?	72,6%	27,4%	100%
Pensez- vous que les banques devraient proposer des services financiers adaptés aux femmes ?	79,3%	20,7%	100%
Pensez-vous que l'éducation financière est importante pour l'autonomisation des femmes ?	91,4%	8,6%	100%
Pensez-vous que la numérisation pourrait améliorer l'inclusion financière des femmes ?	93,2%	6,8%	100%

Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

Ce tableau explore les perceptions et les opinions des femmes sur l'inclusion financière, ce qui est important pour comprendre les obstacles qu'elles rencontrent lors de l'accès aux services financiers.

- ✓ Question 01 : *Selon vous, les femmes et les hommes ont-ils les mêmes opportunités d'accès aux services financiers ?*

Figure 09 : Opinion des femmes sur l'accès équitable aux services financiers selon le genre



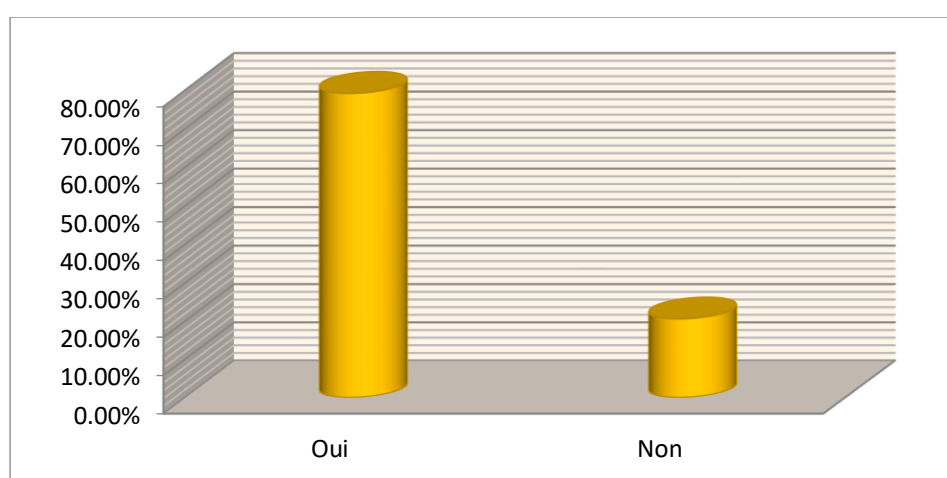
Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

En matière d'accès aux services financiers, 72,6% ont répondu par (oui) contre 27,4% par (non). Cela montre que la majorité des femmes participantes voient l'existence d'une situation d'égalité avec les hommes, qui fait preuve des efforts d'inclusion qui ont été mises en place.

Cependant, on ne doit pas négliger les réponses négatives car elles restent toujours exposées à des obstacles qui les empêchent d'avoir les mêmes opportunités d'accès à savoir (l'absence de revenu, les normes sociales et culturelles, le niveau d'étude insuffisant et le manque d'informations sur les services financiers, etc.).

- ✓ Question 02 : *Pensez- vous que les banques devraient proposer des services financiers adaptés aux femmes ?*

Figure 10 : Opinion des femmes sur la nécessité de services financiers bancaires adaptés



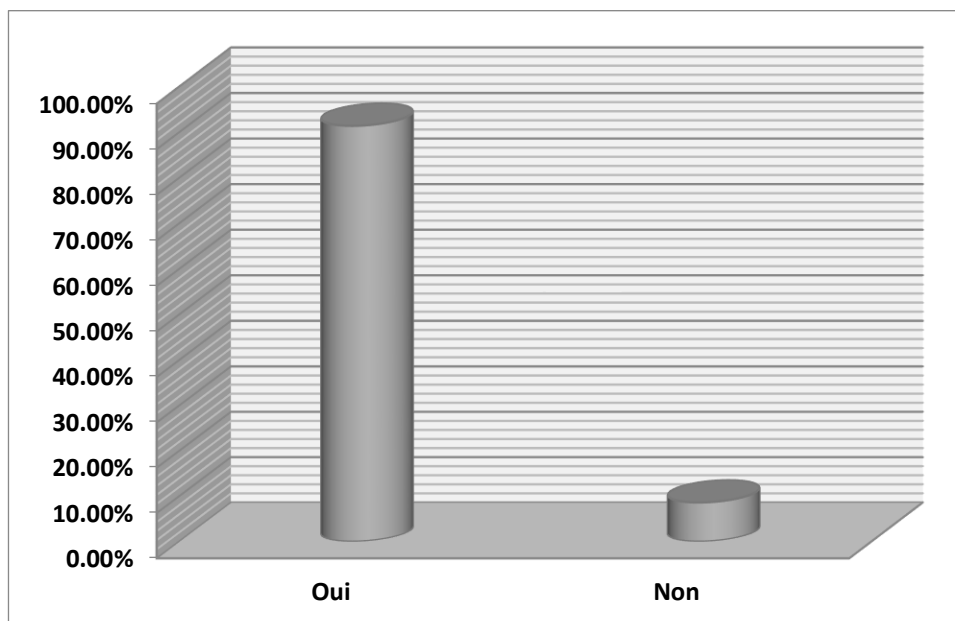
Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

Le graphique montre un large consensus : 79 % des femmes interrogées souhaitent que les banques proposent des services adaptés à leurs besoins spécifiques, preuve d'un réel décalage entre l'offre actuelle et leurs attentes. Seules 21 % s'y opposent, ce qui reste marginal.

La demande très forte des femmes pour des services financiers adaptés révèle un besoin non satisfait et une opportunité majeure pour les banques. En proposant des produits et conseils personnalisés, les institutions pourraient non seulement attirer et fidéliser une clientèle féminine, mais aussi agir comme un puissant levier pour l'autonomisation financière des femmes et, par extension, pour une croissance économique plus inclusive.

Question 03 : *Pensez-vous que l'éducation financière est importante pour l'autonomisation des femmes ?*

Figure 11 : Perception des femmes sur l'importance de l'éducation financière pour leur autonomisation



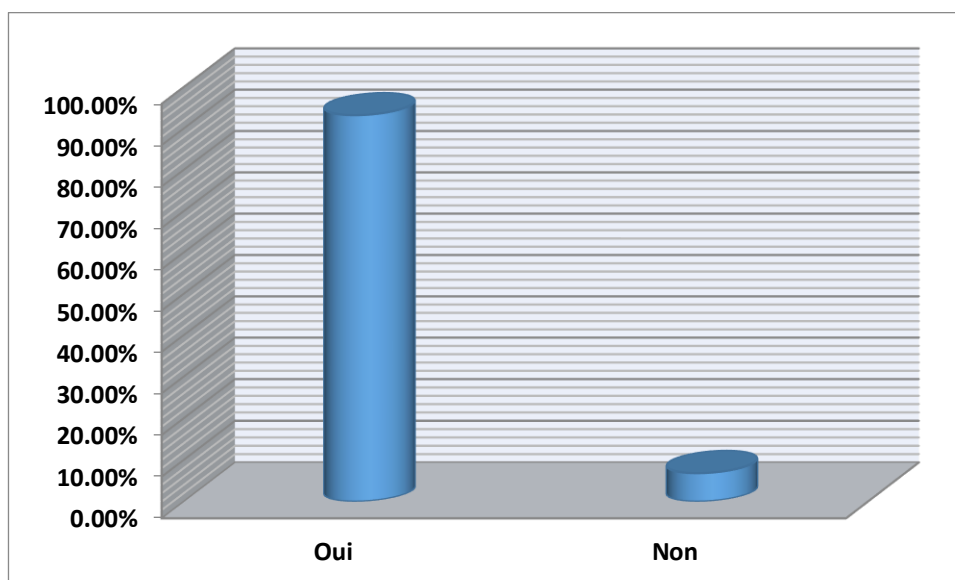
Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

La figure met en évidence une reconnaissance quasi universelle de l'importance de l'éducation financière parmi les femmes interrogées. En effet, 91% d'entre elles estiment que l'éducation financière joue un rôle majeur dans leur autonomisation. Cet accord très fort souligne une prise de conscience collective que la maîtrise des concepts financiers (gestion budgétaire, compréhension des produits bancaires, décisions d'investissement) est un pilier essentiel pour renforcer leur indépendance économique.

La forte reconnaissance de l'éducation financière valide l'urgence de ces programmes. Perçue par les femmes comme un moyen d'améliorer leur gestion financière, leur confiance et leurs décisions, elle devient un levier puissant pour une inclusion financière plus profonde et une autonomisation féminine durable.

Question 04 : *Pensez-vous que la numérisation pourrait améliorer l'inclusion financière des femmes ?*

Figure 12 : Perception des femmes sur le rôle de la numérisation dans leur inclusion financière



Source : établi par nous-mêmes depuis les résultats de notre enquête

Le graphique illustre clairement que la grande majorité des femmes interrogées (environ 93 %) estiment que la numérisation peut améliorer l'inclusion financière des femmes. Ce résultat met en évidence une prise de conscience croissante du rôle des technologies numériques dans l'accessibilité aux services financiers, notamment en facilitant l'ouverture de comptes, les paiements, l'épargne ou l'accès au crédit.

Seule une faible minorité (environ 7 %) exprime des doutes ou une absence de conviction à ce sujet, ce qui confirme l'importance croissante du digital dans les stratégies d'inclusion financière ciblant les femmes.

Cependant, comme l'indiquent leurs réponses aux questions précédentes, l'usage actuel des services numériques demeure limité en raison de barrières concrètes telles que l'accès aux technologies, la littératie numérique et le manque de confiance. Ce décalage valide l'investissement dans le numérique, perçu comme un levier d'accessibilité et de flexibilité, mais souligne l'impératif d'intégrer l'éducation numérique à l'éducation financière pour concrétiser pleinement ce potentiel perçu.

En résumé, l'examen des points de vue des participantes souligne que malgré l'accès perçu comme égale à celui des hommes, elles expriment une demande accrue de services financiers mieux adaptés. L'éducation financière et la numérisation sont identifiées également comme des éléments essentiels pour lever les barrières restantes et favoriser leur émancipation économique et sociale.

Après avoir examiné la perception des femmes concernant l'égalité d'accès aux services financiers et leur inclusion financière, ainsi que leur satisfaction vis-à-vis des banques, nous concluons avec les recommandations clés formulées directement par les femmes interrogées visant à élargir leur participation au système financier.

- Offrir des formations et sensibiliser les femmes vivant en zones rurales à l'importance de la gestion budgétaire, du crédit et de l'épargne, afin de leur permettre de mieux gérer leurs finances au quotidien et de planifier leur avenir.
- Promouvoir l'éducation financière à travers des programmes ciblés, accessibles à toutes les catégories sociales.
- Simplifier les procédures administratives dans le secteur bancaire pour en faciliter l'accès, notamment aux femmes peu instruites ou vivant en milieu rural.
- Proposer des services financiers adaptés aux besoins spécifiques des femmes (microcrédits souples, produits d'épargne flexibles, conseils personnalisés...).
- Encourager l'autonomisation économique des femmes à travers un soutien familial, social et institutionnel.
- Faciliter l'accès au crédit et aux prêts pour les femmes entrepreneures afin de soutenir l'entrepreneuriat féminin.
- Favoriser l'utilisation des technologies numériques (paiement mobile, banques en ligne) pour étendre l'accès aux services financiers, surtout dans les zones éloignées.
- Diversifier l'offre de services financiers afin de répondre à la pluralité des profils féminins (étudiantes, femmes au foyer, travailleuses indépendantes...).
- Promouvoir des politiques salariales équitables et éliminer les biais de genre dans les décisions financières.
- Assurer un revenu mensuel stable et permettre aux femmes de gérer leur salaire en toute autonomie.
- Renforcer la confiance en soi des femmes, les encourager à croire en leurs capacités, à poursuivre leurs ambitions professionnelles et à devenir indépendantes financièrement.
- Créer des services spécialisés pour informer les femmes sur leurs droits dans les institutions financières et les accompagner dans leurs démarches.
- Promouvoir l'égalité des sexes comme levier essentiel pour le développement économique global.
- Combiner l'éducation financière, l'accès à des produits adaptés, la numérisation des services et la levée des barrières juridiques et socioculturelles pour favoriser une inclusion durable.
- Offrir aux femmes au foyer des services simples et compréhensibles, accompagnés de formations de base en gestion de l'argent, afin qu'elles puissent participer activement à la vie économique.

3. Synthèse des résultats

Cette enquête menée auprès de 225 femmes de la wilaya de Bejaia visait à comprendre leur niveau d'inclusion financière à travers quatre axes essentiels : le profil sociodémographique, l'accès et l'utilisation des services financiers, ainsi que leur perception des inégalités et des obstacles rencontrés. Les résultats révèlent des disparités significatives selon l'âge, le niveau d'éducation, le lieu de résidence et le statut matrimonial, tout en mettant en lumière des leviers d'amélioration importants.

3.1. Profil sociodémographique et inclusion

L'échantillon se compose majoritairement de jeunes femmes (près de la moitié ayant entre 20 et 29 ans) et de célibataires (54,2 %), ce qui reflète une certaine autonomie financière potentielle. Toutefois, malgré cette jeunesse et un haut niveau d'instruction (74,2 % ont un diplôme universitaire), l'inclusion financière demeure inégale : près de la moitié des femmes ne possèdent pas de compte bancaire.

L'accès aux services financiers varie également selon le lieu de résidence : les femmes urbaines sont nettement plus bancarisées que celles des zones rurales, où l'exclusion financière reste préoccupante. Cela souligne le rôle déterminant de la proximité géographique avec les établissements financiers et l'accès à l'information.

3.2. Accès limité aux services financiers classiques

En matière d'accès aux produits financiers de base, si 66 % des femmes déclarent une autonomie complète pour souscrire à des services financiers, près de 18 % doivent encore obtenir l'accord d'un tiers, cela montre l'impact des normes familiales. En ce qui concerne la possession de produits financiers, seules 114 femmes sur 225 détiennent un compte bancaire, contre 205 pour un compte CCP ; beaucoup plus répandu en raison de sa simplicité d'accès. La carte Edahabia, liée à ce compte, est également plus fréquente que la carte bancaire classique.

Les principales barrières identifiées à l'ouverture d'un compte bancaire sont le manque de revenus, la méconnaissance des produits financiers et une préférence pour la gestion informelle des finances (argent liquide ou aide familiale).

3.3. Utilisation modérée des outils financiers et numériques

L'enquête révèle une faible utilisation des services d'épargne et de crédit. Seules 16 % des femmes affirment épargner auprès d'une banque, et à peine 11 % ont déjà souscrit à un crédit bancaire. Cette réticence s'explique par plusieurs facteurs : instabilité des revenus, contraintes religieuses liées à l'intérêt bancaire, dépendance au crédit informel, et exigences bancaires trop élevées en matière de garanties.

La digitalisation des services financiers progresse mais reste partielle : 44 % des femmes utilisent les services bancaires en ligne, alors que près de 40 % n'y ont pas recours, principalement en raison de la méfiance face à la sécurité numérique ou d'un manque d'accès aux outils technologiques. Ce constat appelle à renforcer la sensibilisation et la formation aux services digitaux.

L'accès aux programmes de microfinance reste extrêmement limité : seulement 5,8 % des participantes en ont bénéficié. Ce faible recours s'explique par un manque d'informations et une faible implantation de ces dispositifs, en particulier dans les milieux ruraux.

Quant à la satisfaction des femmes de leur expérience bancaire est globalement moyenne, traduisant une attente d'amélioration en matière de qualité de service et d'accessibilité.

3.4. Perceptions, obstacles perçus et attentes exprimées

Même si 72,6 % des femmes considèrent avoir les mêmes opportunités d'accès aux services financiers que les hommes, elles sont près de 80 % à souhaiter des offres spécifiques qui répondent à leurs besoins. Cela montre que l'égalité perçue ne signifie pas encore une pleine adaptation des services financiers à la réalité des femmes.

La quasi-totalité des répondantes reconnaît l'importance de l'éducation financière dans le processus d'autonomisation. De même, la numérisation est largement perçue comme un levier pour améliorer l'accès, notamment en réduisant les contraintes géographiques et sociales.

Enfin, bien que l'expérience bancaire globale des femmes soit jugée « moyennement satisfaisante », des améliorations sont attendues en termes de qualité de service, de communication et d'accompagnement client. Ces améliorations pourraient renforcer la confiance des femmes envers les institutions financières et encourager leur intégration.

À la lumière de leur expérience, les femmes ont proposé plusieurs recommandations allant dans le sens d'une meilleure accessibilité, d'une simplification des procédures bancaires, d'un accompagnement ciblé, d'une éducation financière renforcée et d'un soutien accru à l'entrepreneuriat féminin. Ces suggestions traduisent une volonté claire de surmonter les obstacles existants et de s'inscrire pleinement dans le système financier formel.

L'enquête met en évidence que l'inclusion financière des femmes progresse, mais reste freinée par des obstacles économiques, culturels et structurels. Si certaines avancées sont notables (notamment grâce au niveau d'éducation et à la disponibilité des comptes CCP et cartes Edahabia), des disparités importantes subsistent selon l'âge, le milieu de résidence et le statut familial. Donc, il est essentiel de développer des offres financières inclusives, d'élargir l'accès à l'information, de promouvoir la numérisation et surtout de renforcer l'éducation financière.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

Cette étude a exploré les enjeux de l'inclusion financière en Algérie, en la considérant comme un levier important du développement socio-économique, notamment à travers l'autonomisation des femmes. En partant des bases théoriques jusqu'à l'analyse sur le terrain dans la wilaya de Béjaïa, elle a permis de mieux comprendre les dynamiques, les obstacles et les opportunités d'une meilleure intégration financière.

La première partie a posé un cadre théorique solide pour appuyer cette réflexion. Elle a retracé l'évolution historique de l'inclusion financière, depuis ses racines dans la microfinance jusqu'à sa reconnaissance universelle actuelle comme un impératif de développement. En présentant une revue exhaustive des définitions conceptuelles, issues de la littérature académique et des institutions internationales, nous avons souligné que l'inclusion financière transcende la simple possession d'un compte pour englober l'accès, l'utilisation et la qualité d'une gamme diversifiée de services. L'étude a accordé une attention particulière à l'autonomisation financière des femmes, définie comme leur capacité à gérer leurs ressources, à prendre des décisions économiques et à utiliser les services du système financier. Cette partie a aussi replacé l'inclusion financière dans le contexte algérien, préparant ainsi le terrain pour l'analyse sur le terrain.

Sur le plan macroéconomique, notre analyse montre que l'inclusion financière est de plus en plus vue comme un levier de croissance en Algérie. Toutefois, les résultats indiquent que ses effets sur le PIB ou l'épargne nationale restent limités si l'environnement économique n'est pas favorable. Autrement dit, l'inclusion financière ne suffit pas à elle seule : elle doit s'accompagner de réformes et d'un cadre propice à l'investissement.

La deuxième partie a constitué le cœur de notre travail empirique. En appliquant le cadre théorique à la réalité locale des femmes de la wilaya de Béjaïa, l'enquête menée auprès de 225 femmes, jeunes et majoritairement éduquées, a permis de dresser un tableau nuancé de leur inclusion financière :

- **Une inclusion de base, mais encore limitée :** L'accès aux services de base, notamment les comptes CCP et la carte Edahabia, est largement répandu, ce qui montre le rôle clé de La Poste dans l'inclusion financière. En revanche, peu de femmes utilisent des services plus avancés comme l'épargne ou le crédit. Cette faible utilisation limite leur capacité à investir ou à gérer les imprévus financiers.
- **Un écart entre perception et usage du numérique :** Bien que 93,2 % des femmes reconnaissent que la numérisation peut améliorer leur inclusion financière, très peu utilisent réellement les services bancaires en ligne. Ce décalage s'explique par un manque de confiance dans la sécurité, un faible niveau de maîtrise des outils numériques, et des difficultés d'accès aux technologies. Cela freine une opportunité pourtant essentielle pour surmonter les contraintes liées au temps et à la distance.
- **Des freins socioculturels et économiques toujours présents :** L'enquête montre qu'environ un tiers des femmes sont limitées par des contraintes familiales dans la

gestion de leurs finances. De fortes disparités apparaissent aussi selon l'âge et le lieu de résidence, montrant l'impact des normes sociales et de l'accès aux infrastructures. Les faibles revenus et les conditions strictes pour accéder au crédit restent aussi des obstacles majeurs.

- **Un besoin clair de solutions adaptées :** Malgré ces limites, les femmes interrogées expriment une volonté forte de mieux s'intégrer financièrement. Elles sont 79 % à souhaiter des services pensés pour leurs besoins et 91 % à souligner l'importance de l'éducation financière. Leur satisfaction reste modérée vis-à-vis des services actuels, ce qui montre qu'il y a encore beaucoup à faire pour offrir des produits mieux ciblés et plus efficaces.

Pour résumer, cette étude montre que l'inclusion financière des femmes dans la wilaya de Béjaia progresse, mais reste encore incomplète. Si l'accès aux services de base est réel, l'usage de services plus avancés reste très limité. Cette situation s'explique par des freins multiples : manque d'infrastructures, poids des traditions, faible confiance dans le système et manque d'information. Pourtant, les femmes interrogées affichent une réelle volonté de participer davantage et perçoivent clairement le potentiel offert par la numérisation et l'éducation financière. Cela ouvre la voie à des actions ciblées et prometteuses pour renforcer leur inclusion.

➤ **Quelques recommandations**

Pour renforcer l'inclusion financière des femmes en Algérie et en faire un véritable levier d'autonomisation, une stratégie globale et coordonnée est essentielle. Elle doit impliquer l'État, les institutions financières et les acteurs de la société civile.

➤ **Mettre en place une stratégie nationale intégrée d'éducation financière et numérique**

Il est essentiel de développer des programmes d'éducation financière et numérique à la fois pratiques et accessibles, axés sur la gestion du budget, l'épargne ciblée, la compréhension des produits bancaires et l'usage sécurisé des outils digitaux. Pour toucher un large public féminin, y compris les moins connectées, ces contenus doivent être diffusés via des plateformes numériques (applications, vidéos) et des lieux de proximité comme les associations, écoles ou marchés. Enfin, il convient de former les agents bancaires, conseillers et acteurs locaux pour qu'ils deviennent des relais efficaces de cette éducation sur le terrain.

➤ **Créer des services financiers pensés pour les femmes**

Pour répondre aux besoins spécifiques des femmes, il est crucial de proposer des produits financiers adaptés et attractifs : des comptes d'épargne accessibles avec des seuils bas, des systèmes automatiques et des incitations ciblées, y compris des offres compatibles avec la finance islamique. Côté crédit, des microfinancements et prêts PME aux conditions souples, axés sur la viabilité des projets plutôt que les garanties, doivent être accompagnés de formations ou de mentorat. Enfin, l'essor de services de paiement mobile simples, sécurisés et peu coûteux est essentiel, notamment pour les femmes actives dans l'économie informelle.

➤ **Favoriser une numérisation inclusive et de confiance**

Pour une digitalisation inclusive, il est essentiel d'élargir l'accès à l'internet haut débit et aux smartphones, surtout en zones rurales. Il faut aussi améliorer l'expérience utilisateur grâce à des applications simples, multilingues et sécurisées, tout en sensibilisant à la protection des données personnelles. Enfin, des points de service numériques de proximité, via des agents mobiles ou des commerces locaux, doivent être mis en place pour accompagner les femmes dans l'usage des outils digitaux.

➤ **Optimiser l'accès aux programmes de microfinance**

Afin de renforcer la microfinance féminine, il est important de mieux faire connaître les programmes existants par des campagnes de sensibilisation illustrées d'exemples concrets. L'accès doit être simplifié en allégeant les formalités et les garanties, tout en offrant un accompagnement en gestion, marketing et accès aux marchés. Enfin, le développement de partenariats entre institutions de microfinance, associations, chambres de commerce et centres de formation est essentiel pour un soutien efficace et durable aux femmes entrepreneures.

➤ **Lever les freins socioculturels par des actions ciblées**

Il est essentiel de sensibiliser les communautés à l'importance de l'autonomie financière des femmes, en impliquant les hommes, les leaders religieux et les figures locales pour faire évoluer les mentalités. En parallèle, les agents bancaires doivent être formés aux spécificités des besoins féminins afin d'assurer un service respectueux et adapté. Enfin, il convient d'adapter le cadre réglementaire pour garantir un accès équitable aux services financiers, notamment en reconnaissant les revenus informels et en révisant les conditions de garantie.

❖ **Limites de l'étude**

Bien que centrée sur la wilaya de Béjaïa, cette étude présente plusieurs limites. Sa portée géographique restreinte limite la possibilité de généraliser les résultats à l'ensemble du pays, et le secteur financier informel, pourtant central dans les pratiques des femmes, n'a été abordé que de manière superficielle. Ces limites appellent à une interprétation prudente des conclusions et soulignent la nécessité de recherches complémentaires.

❖ **Perspectives de recherche future**

Cette étude ouvre la voie à plusieurs axes d'approfondissement pour mieux comprendre l'inclusion financière des femmes en Algérie. Il s'agirait d'abord de mener des enquêtes qualitatives (entretiens, focus groups) pour explorer en profondeur leurs comportements financiers, leurs motivations et les freins invisibles. Ensuite, il serait utile d'évaluer rigoureusement l'impact réel des programmes d'éducation financière et des services numériques sur leur autonomie. Une comparaison entre régions permettrait aussi de mieux adapter les politiques aux réalités locales. Il serait également pertinent d'étudier les pratiques financières informelles (tontines, épargne à domicile), les freins spécifiques à l'usage des outils numériques, ainsi que les biais de genre dans l'octroi de crédit. Enfin, analyser les effets concrets de l'inclusion financière sur l'entrepreneuriat féminin permettrait d'en mesurer les

retombées économiques locales. Ces recherches futures offriraient des clés pour des politiques plus ciblées, efficaces et inclusives.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

ARTICLES ET RAPPORTS :

- Thorat, U. (2006). Financial inclusion and millennium development goals. *BIS Review*, 2, 1-5.
- Sarma, M., & Pais, J. (2008). Financial Inclusion and Development: A Cross Country Analysis. *ICRIER Working Paper*, septembre, 1-30.
- Demirgüç-Kunt, A., & Klapper, L. (2013). Measuring Financial Inclusion: Explaining Variation in Use of Financial Services Across and Within Countries. *Brookings Papers on Economic Activity*, printemps, 279-340.
- Rakhrou, Y., & Benilles, B. (2021). L'inclusion financière : un levier au service d'une croissance économique inclusive en Algérie. *Les Cahiers du MECAS*, 17(1), mars, 298-309.
- Merniz, R., & Bendjelloul, K. (2024). L'impact de l'inclusion financière sur la stabilité du secteur bancaire algérien - étude économétrique. *Journal of North African Economies*, 20(35), 87-110.
- Atkinson, A., & Messy, F.-A. (2013). Promoting Financial Inclusion through Financial Education: OECD/INFE Evidence, Policies and Practice. *OECD Working Papers on Finance, Insurance and Private Pensions*, 34, 1-49.
- Banque de France. (2025). Connaître les dispositifs d'inclusion financière à destination des particuliers : Guide pour les intervenants sociaux, salariés ou bénévoles d'associations. Publication officielle de la Banque de France, janvier, 1-28.
- Demirgüç-Kunt, A., Klapper, L., & Singer, D. (2013). Financial Inclusion and Legal Discrimination Against Women : Evidence from Developing Countries. *World Bank Policy Research Working Paper*, 6416, 1-36.
- Chatterjee, R., Gupta, A., Srivastava, M., Tiwari, A., & Srivastava, B. (2019). Les réalités de l'inclusion financière des femmes en Inde. *Rapport d'étude de MSC*, novembre, 1-38.
- Alliance for Financial Inclusion (AFI). (2024). Feuille de route de l'inclusion financière genrée dans la région Amérique latine et Caraïbes. *Rapport d'étude*, mai, 1-37.
- Centre Africain pour la Transformation Économique (ACET). (2019). Promouvoir l'inclusion financière des femmes et des jeunes pour l'entrepreneuriat et la création d'emplois : Étude comparative de certains pays d'Afrique subsaharienne. *Mémoire de politique*, août, 1-38.
- G7 Partnership for Women's Digital Financial Inclusion in Africa. (2019). Un partenariat du G7 pour l'inclusion financière numérique des femmes en Afrique. *Rapport officiel*, juillet, 1-19.
- Benyacoub, B. (2022). L'inclusion financière au Maroc : Enjeux et stratégies. *Revue Marocaine d'Économie et de Gestion*, 10(3), septembre, 87-105.

- Chabane F., Madadi A., & Abdallah el hirts H. (2021). L'Inclusion Financière en Algérie : Déterminants et Contraintes. *Revue d'économie et de développement humain*, 12(2), 190-204.
- Corinne Deléchat, Monique Newiak, Rui Xu, Fan Yang, Göksu Aslan, "What is Driving Women's Financial Inclusion Across Countries?", *IMF Working Paper No. 18/38*, mars 2018.

SITES WEB :

- <https://www.banquemonddiale.org/fr/topic/financialinclusion/overview>
- <https://www.bank-of-algeria.dz/stoodroa/2022/10/inclusion7.pdf>
- <https://www.banque-france.fr/system/files/2025-02/Guide-inclusion-financiere-TS.pdf>
- www.fao.org
- <https://www.oecd.org/finance/financial-education/>
- <https://asjp.cerist.dz>
- granthaalayahpublication.org

MEMOIRE :

- Azzar, S., & Bouzid, M. (2024). « la contribution des Fin Tech à l'essor de l'inclusion financière en Algérie : Cas du secteur bancaire de la wilaya de Béjaia ». Mémoire de Master, Université de Béjaia, Algérie.

LOGICIELS ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

- **Google Forms** : un outil de création de formulaires en ligne utilisé pour collecter des données et des réponses.
- **Perplexity.ai** : utilisé pour des tâches telles que le traitement du langage naturel et des recherches académiques.
- **Gemini.ai** : utilisé pour la génération de texte, l'analyse d'images et l'assistance à la recherche.

ANNEXES

Annexe : Questionnaire destinées aux femmes

Axe 01 : informations personnelles

Quel est votre âge ?

- Moins de 20 ans
- 20-29 ans
- 30-39 ans
- 40-49 ans
- Plus de 50 ans

Quel est votre niveau d'éducation ?

- Aucun
- Primaire
- Moyen
- Secondaire
- Universitaire
- Professionnel (CFPA)

Quelle est votre situation matrimoniale ?

- Célibataire
- Mariée
- Divorcée
- Veuve

Quelle est votre situation professionnelle ?

- Sans emploi (femme au foyer)
- Etudiante
- Fonctionnaire (secteur public)
- Employée (secteur privée)
- Fonction libérale (médecin, avocat, architecte...)
- Commerçante
- Artisane (coiffeuse, couturière, pâtissière...)
- Retraitée

Quelle est votre lieu de résidence ?

- Ville
- Compagne

Axe 02 : L'accès aux services financiers

Avez-vous l'autonomie nécessaire pour ouvrir un compte ou souscrire à un service financier sans l'accord d'un proche ?

- Oui, totalement
- Oui, mais avec des contraintes familiales
- Non, je dois obtenir l'accord

Possédez-vous un compte bancaire ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ?

- Revenus insuffisants
- Procédures compliquées
- Manque d'informations
- Manque de confiance envers les banques
- Absence d'une agence bancaire à proximité
- Influence des traditions familiales
- Raisons religieuses
- Autre

Si oui, quel est le type du compte bancaire ?

- Compte courant
- Compte d'épargne
- Compte devise

Avez-vous une carte bancaire ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ?

- Absence de compte bancaire
- Frais liés aux cartes bancaires jugés trop élevés
- L'usage habituel de l'argent liquide dans les transactions
- Manque d'informations sur les procédures pour l'obtenir
- Inquiétudes liées à la sécurité (vol, piratage, perte, etc.)
- Faible acceptation de la carte bancaire dans l'environnement commercial
- Autre

Possédez-vous un compte CCP ?

- Oui
- Non

Si oui, avez-vous une carte Edahabia ?

- Oui
- Non

Axe 03 : Utilisation des Services Bancaires en Ligne

Effectuez-vous des opérations bancaires en ligne (virements, consultation du solde...) ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ?

- Absence d'un compte bancaire / CCP
- Pas d'accès à Internet ou Smartphone
- Manque de connaissance sur le fonctionnement des services bancaires en ligne
- Préférence pour les transactions physiques
- Manque de confiance dans la sécurité dans les transactions en ligne
- Problèmes techniques fréquents
- Autre

Avez-vous déjà contracté un crédit auprès d'une banque ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ?

- Pas besoin de crédit
- Méfiance envers les crédits bancaires
- Procédures jugées longues ou compliquées
- Revenus insuffisants pour rembourser un crédit
- Taux d'intérêt élevé
- Refus de la banque suite à une demande
- Habitude d'emprunter auprès des proches
- Raisons liées à la pratique religieuse
- Autre

Epargnez-vous de l'argent sur un compte bancaire ?

- Oui
- Non
- Parfois

Si non, pourquoi ?

- Préférence pour la conservation d'argent à domicile
- Absence de revenu stable permettant l'épargne
- Dépenses prioritaires qui empêchent toute constitution d'épargne
- Crainte de blocage ou de saisie de l'épargne en cas de problème
- Autre

Connaissez-vous les programmes de micro-finance en Algérie (comme : ANSEJ (NESDA), ANGEM, CNAC...) ?

- Oui
- Non

Avez-vous déjà bénéficié d'un programme de micro-finance ou d'un financement destiné aux femmes entrepreneures ?

- Oui
- Non

Si oui, quel type de financement avez-vous reçu ?

- Crédit à taux réduit
- Aide matérielle ou en équipement
- Subvention
- Formation et accompagnement
- Autre

Si vous avez recours aux services bancaires, comment évaluez-vous votre expérience et la qualité du service offert ?

- 1 = Très insatisfaite
- 2 = Insatisfaite
- 3 = Moyennement satisfaite
- 4 = Satisfaite
- 5 = Très satisfaite

Axe 04 : Perception et obstacles

Selon vous, les femmes et les hommes ont-ils les mêmes opportunités d'accès aux services financiers ?

- Oui
- Non

Si non, quels sont selon vous, les principaux obstacles à l'accès et l'utilisation des services financiers par les femmes ?

- Le niveau d'étude insuffisant
- L'absence de revenus stables
- Le manque d'informations sur les services financiers
- La distance ou l'inaccessibilité des agences bancaires
- Le manque d'accès aux outils numériques (téléphone, internet)
- La complexité des procédures administratives
- Le manque d'éducation financière
- L'absence des produits adaptés aux besoins des femmes
- Les normes sociales et culturelles
- Autre

Pensez-vous que les banques devraient proposer des services adaptés aux femmes (Ex. crédits spécifiques, éducation financière...) ?

- Oui
- Non

Pensez-vous que l'éducation financière est importante pour l'autonomisation des femmes ?

- Oui
- Non

Pensez-vous que la numérisation (banque en ligne, applications mobiles) pourrait améliorer l'inclusion financière des femmes ?

- Oui
- Non

Que suggérez-vous pour une meilleure inclusion financière des femmes ?

.....

.....

.....

.....

.....

Liste des tableaux

Tableau N°01 : Répartition des femmes titulaires d'un compte bancaire selon la tranche d'âge	16
Tableau N°02 : Répartition des femmes titulaires d'un compte bancaire selon le lieu de résidence	18
Tableau N°03 : Taux des femmes titulaires d'un compte bancaire selon le lieu de résidence	18
Tableau N°04 : Distribution des femmes par niveau d'éducation	19
Tableau N°05 : Degré d'autonomie des femmes dans l'accès aux services financiers	20
Tableau N°06 : L'accès des femmes aux produits et services financiers formels (bancaires et postaux)	20
Tableau N°07 : La souscription à un crédit bancaire chez les femmes	23
Tableau N°08 : La souscription aux produits d'épargne chez les femmes	23
Tableau N°09 : La perception sur l'égalité d'accès et l'inclusion financière des femmes	26

Liste des figures

Figure N°01 : Répartition des femmes selon la tranche d'âge	15
Figure N°02 : Répartition des femmes enquêtées selon la situation matrimoniale.....	17
Figure N°03 : Répartition des femmes interrogées selon le lieu de résidence.....	17
Figure N°04 : L'accès des femmes aux produits et services financiers formels (bancaires et postaux)	20
Figure N°05 : Type de comptes bancaires possédés par les femmes bancarisées	21
Figure N°06 : Fréquence d'exécution des opérations financières en ligne par les femmes	22
Figure N°07 : Accès des femmes aux programmes de micro-finance	24
Figure N°08 : Degré de satisfaction des femmes vis-à-vis de leur expérience et la qualité des services bancaires	25
Figure N°09 : Opinion des femmes sur l'accès équitable aux services financiers selon le genre	26
Figure N°10 : Opinion des femmes sur la nécessité de services financiers bancaires adaptés	27
Figure N°11 : Perception des femmes sur l'importance de l'éducation financière pour leur autonomisation.....	28
Figure N°12 : Perception des femmes sur le rôle de la numérisation dans leur inclusion financière	29

Table des matières

Table des matières

Remerciements	
Dédicaces	
Sommaire	
Liste des abréviations	
Introduction générale	1
Première partie : Cadre théorique sur l'inclusion financière	5
01: <i>L'inclusion financière : une trajectoire mondiale et les spécificités du contexte algérien</i>	6
02 : <i>Les multiples facettes de l'inclusion financière : un panorama des définitions</i>	7
03 : <i>Définition des concepts clés</i>	9
3.1. Inclusion financière des femmes	10
3.2. Exclusion financière	10
3.3. Produits et services financiers	10
3.4. Accès aux services financiers	10
3.5. Services financiers informels	10
3.6. Micro-finance	11
3.7. Numérisation financière	11
3.8. Autonomisation financière des femmes	11
3.9. Moyens de paiement	11
Deuxième partie : Enquête sur l'inclusion financière des femmes en Algérie, cas de la wilaya de Béjaïa	12
01 : <i>Présentation et déroulement de l'enquête</i>	13
1.1. Présentation de l'enquête	13
1.2. Déroulement de l'enquête	14
02 : <i>Présentation et analyse des résultats de l'enquête</i>	15
2.1. Informations personnelles des répondantes	15
2.2. Accès aux services financiers	19
2.3. Utilisation des services financiers	22
2.4. Perception et obstacles	26
03 : <i>Synthèse des résultats</i>	31
3.1. Profil sociodémographique et inclusion	31
3.2. Accès limité aux services financiers classiques	31
3.3. Utilisation modérée des outils financiers et numériques	31
3.4. Perception, obstacles perçus et attentes exprimées	32
Conclusion générale	33
Bibliographie	
Liste des annexes	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Table des matières	
Résumé	

Résumé

Ce mémoire traite de l'inclusion financière des femmes, considérée comme un levier essentiel d'autonomisation et de développement économique. Il s'interroge sur le niveau réel de cette inclusion en Algérie, plus précisément dans la wilaya de Béjaïa, en identifiant les freins et les leviers susceptibles d'en améliorer l'impact, notamment à travers une meilleure intégration des femmes au sein du système financier formel.

La méthodologie repose sur une approche mixte. Une revue théorique approfondit les définitions, les enjeux historiques, ainsi que les liens entre inclusion financière et autonomisation féminine. Ce cadre a été complété par une enquête quantitative menée auprès de 225 femmes dans la wilaya de Béjaïa, analysant leurs usages des services financiers, leurs perceptions et les obstacles rencontrés.

Les résultats révèlent, sur le plan macroéconomique, le rôle croissant de l'inclusion financière dans la dynamique du développement, sous réserve de réformes complémentaires. Sur le terrain, à Béjaïa, l'accès aux services postaux est relativement large, mais l'usage des services bancaires reste limité : peu d'épargne formelle, faible recours au crédit ou à la microfinance. Des freins persistants (socio-culturels, économiques, mais aussi liés à la défiance numérique) entravent l'intégration financière, malgré un réel intérêt pour les outils digitaux et une forte attente en matière d'accompagnement et d'offre adaptée.

Mots-clés

Inclusion financière, autonomisation des femmes, Béjaïa, Algérie, services financiers formels, obstacles socio-culturels, numérique, microfinance.

Abstract

This thesis addresses women's financial inclusion, considered a key driver of empowerment and economic development. It examines the actual level of inclusion in Algeria, specifically in the Béjaïa region, by identifying obstacles and enablers that could enhance its impact, notably through better integration of women into the formal financial system.

The methodology is based on a mixed approach. A theoretical review deepens the definitions, historical issues, and the links between financial inclusion and women's empowerment. This framework was supplemented by a quantitative survey conducted with 225 women in the Béjaïa region, analyzing their use of financial services, perceptions, and the barriers they face.

The results reveal, on a macroeconomic level, the growing role of financial inclusion in development dynamics, conditional on complementary reforms. On the ground, in Béjaïa, access to postal services is relatively broad, but the use of banking services remains limited: low formal savings, limited recourse to credit or microfinance. Persistent barriers (socio-cultural, economic, and also related to digital mistrust) hinder financial integration, despite genuine interest in digital tools and strong demand for support and tailored offerings.

Keywords

Financial inclusion, women's empowerment, Béjaïa, Algeria, formal financial services, socio-cultural barriers, digital mistrust, microfinance.